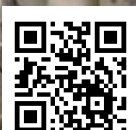


PRODUCTION DU LAIT EN POUDRE

Un projet de 3,5 milliards de dollars à Adrar

L'Algérie et le Qatar renforcent leur coopération dans le domaine de l'investissement agricole. Un accord de partenariat pour la réalisation d'un mégaprojet pour la production du lait en poudre en Algérie a été signé, hier à Alger, entre le ministère de l'Agriculture et la société qatarie «Baladna». P 3



GESTION DES EAUX SOUTERRAINES COMMUNES Alger, Tunis et Tripoli signent un accord



L'Algérie, la Tunisie et la Libye ont signé, mercredi à Alger, un accord portant création d'un mécanisme de concertation sur la gestion des eaux souterraines communes dans le Sahara septentrional.

P 2

HYDROCARBURES Les Britanniques affichent leur intérêt pour le marché algérien

L'Algérie attire de plus en plus d'investisseurs étrangers dans le domaine des hydrocarbures. Plusieurs compagnies sont en discussions avancées avec le groupe national pétro-gazier « Sonatrach » pour s'implanter en Algérie. Hier, et lors d'une rencontre avec le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, la compagnie britannique Harbour Energy a exprimé son intention d'investir dans notre pays.

P 3

TRANSPORT MARITIME Plusieurs avantages prévus pour motiver les opérateurs



Le gouvernement prévoit plusieurs avantages et facilitations en faveur des opérateurs souhaitant investir dans le domaine des transports maritimes, a affirmé mercredi à Alger, un responsable au ministère des Transports.

P 3

HYDROCARBURES

**Sonatrach signe un
protocole avec Abraj
Energy Services** P 4

BNA/FINANCE ISLAMIQUE

**35 milliards de DA
de dépôts à fin 2023** P 5

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

**Des dossiers
importants examinés** P 16

COMMISSION
SECTORIELLE MIXTE
MAURITANO-
ALGÉRIENNE

Bentaleb reçoit la
délégation
mauritanienne

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, a reçu, mercredi à Alger, les membres de la délégation mauritanienne participant aux travaux de la Commission sectorielle mixte mauritano-algérienne, qui se tiennent du 21 au 24 avril, indique un communiqué du ministère. La rencontre s'est déroulée au siège du ministère en présence du Secrétaire général et du chef de Cabinet au ministère du Travail, ainsi que de l'Inspecteur général du travail et du Directeur des relations de travail, précise la même source. La visite de la délégation mauritanienne en Algérie s'inscrit dans le cadre de « la mise en œuvre du Protocole de coopération dans le domaine du travail et des relations professionnelles, signé entre la République islamique de Mauritanie et la République algérienne démocratique et populaire, le 20 décembre 2016, et en concrétisation des recommandations de la 19e session de la Grande commission mixte de coopération mauritano-algérienne, tenue à Nouakchott le 14 septembre 2022 », conclut le communiqué.

R. E.

GESTION DES EAUX SOUTERRAINES COMMUNES

Alger, Tunis et Tripoli signent un accord

L'Algérie, la Tunisie et la Libye ont signé, mercredi à Alger, un accord portant création d'un mécanisme de concertation sur la gestion des eaux souterraines communes dans le Sahara septentrional.

Par Slimane T

L'accord a été signé par le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, le ministre tunisien de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche, Abdelmonem Belati et le vice-ministre libyen des Ressources en eaux, Mohammed Faraj Qunidi. Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Derbal a affirmé que l'accord «ouvre une nouvelle page prometteuse en matière de coordination et de coopération entre nos pays dans un domaine vital, à savoir les ressources en eaux, sur lequel repose tout processus de développement». Indiquant que la question de l'eau était au sommet de l'agenda international ces dernières années, le ministre a précisé que la mise en place de ce mécanisme de concerta-

tion «exprime la volonté qui nous anime tous d'approfondir nos connaissances sur les ressources en eaux souterraines du désert du nord et intensifier la coordination et échanger des informations et des données à ce sujet». Aussi, «l'adoption d'un accord qui encadre le travail du mécanisme de consultation et lui attribue un siège fixe et permanent reflète notre volonté de fournir les conditions appropriées qui permettent à ce mécanisme de fonctionner confortablement et dans un cadre clairement défini et codifié, de manière à ce que sert les intérêts des trois pays et établit la souveraineté de chaque pays sur les ressources en eau dont regorge son sous-sol». Les dirigeants des trois pays, Messieurs les Présidents Abdelmadjid Tebboune, Kais Saïed et Mohamed Younes El-Menfi sont convenus,

lors de la 1ère réunion consultative tenue lundi à Tunis, d'activer au plus vite des mécanismes conjoints pour l'exploitation des eaux souterraines communes dans le Sahara septentrional et d'accélérer la mise en œuvre du projet d'interconnexion électrique des réseaux de transport d'électricité entre les trois pays. Ils sont également convenus de "créer un groupe de travail conjoint chargé d'élaborer des mécanismes permettant de mettre en place des projets et des investissements conjoints, d'envergure dans des domaines et secteurs prioritaires, tels que la production de céréales et de fourrage et le dessalement de l'eau de mer, ainsi que d'autres projets et programmes de coopération visant à assurer la sécurité hydrique et alimentaire des trois pays", selon le communiqué final de la réunion.

ALGÉRIE/TUNISIE

Journée d'information sur la pêche au profit des investisseurs des deux pays

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani, et le ministre tunisien de l'Agriculture et des Ressources hydrauliques, Abdelmoneam Belati, sont convenus d'organiser une journée d'information au profit des investisseurs algériens et tunisiens afin de les informer sur les opportunités d'investissement offertes dans les deux pays. Lors d'une rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, M. Badani et le ministre tunisien ont examiné les moyens de coopération entre les

deux pays dans le domaine de la pêche, notamment à travers la promotion de l'investissement dans le secteur. Dans ce cadre, les deux parties sont convenues de programmer une réunion de coordination entre les deux ministères "la semaine prochaine" via visioconférence, afin de préparer cette journée d'information. Lors de cette rencontre, M. Badani a présenté l'expérience de l'Algérie dans l'intégration de l'aquaculture avec l'agriculture, ainsi que la stratégie nationale visant à augmenter la production halieutique, affir-

mant que "le secteur est ouvert aux investisseurs tunisiens". Il a souligné, en outre, l'importance de "mettre en œuvre les accords signés entre les deux pays pour développer la coopération dans le domaine de la pêche à travers des mesures concrètes, notamment à travers l'intensification de la coordination dans les domaines scientifique et de la recherche appliquée". A cet égard, le ministre a proposé à son homologue tunisien de profiter du navire de recherches algérien "Grine Belkacem" qui fournit des résultats scientifiques

"très riches", notamment en matière d'évaluation des ressources halieutiques. Pour sa part, M. Belati a souligné l'importance d'élever le niveau de coopération entre l'Algérie et la Tunisie au niveau des relations politiques qui les unissent, en "prenant des mesures concrètes, d'autant plus qu'il existe plusieurs domaines dans lesquels il est possible d'investir". Il a également affirmé que la journée d'information prévue, permettra de clarifier la vision des deux pays sur la pêche maritime, soulignant l'im-

portance de se concentrer sur la recherche scientifique, rappelant les défis climatiques auxquels sont confrontés l'Algérie et la Tunisie et qui "nécessitent des actions préventives". Le ministre tunisien s'est félicité des résultats des travaux de la première Réunion consultative qui a réuni les dirigeants de l'Algérie, de la Tunisie et de la Libye, lundi à Tunis, soulignant l'importance d'obtenir des résultats tangibles dans le secteur de la pêche "avant la deuxième réunion".

R. E.

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE D'ARGAN

Production de plus de 200.000 arganiers

Le Directeur général des forêts, Djamel Touahria a annoncé, avant-hier mardi à Mostaganem, la production de plus de 200.000 plants d'arganiers, dans le cadre du programme national de développement de la filière d'argan initié par le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune. Lors de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya, M. Touahria a souligné, à propos du programme national de développe-

ment et de croissance de cette filière économique, actuellement en phase de production de plants ayant dépassé, à ce jour, 200.000 arbustes, que c'est une "production remarquable". Le DG des forêts a ajouté que le nombre d'arganiers plantés au niveau de plusieurs wilayas a été expérimenté à travers plusieurs régions du pays, dont Mostaganem qui a une spécificité et une histoire dans la production de ce type d'arbres. Le même responsable

a approuvé la proposition des autorités locales de créer un centre régional de valorisation de l'arganier (rattaché au centre national situé dans la wilaya de Tindouf), au niveau de la maison sylvicole dans la forêt des dunes de sable de la commune de Stidia (à l'ouest de Mostaganem). Il a indiqué que ce projet est ouvert à d'autres partenaires, notamment universitaires, et permettra d'exploiter le site et l'expérience des cadres du secteur

dont dispose la wilaya. Auparavant, le Directeur général des Forêts a supervisé le lancement du projet de réhabilitation et de développement de l'arganier au niveau du site, sachant qu'un montant de 10 millions de dinars a été consacré pour la plantation de 600 arbres sur une surface de 4 ha et réhabiliter la pépinière de production de la commune de Aïn Nouissy.

R. E.

Quotidien économique

Les Enjeux
Eco

Édité par la
SARL

Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
03,Rue Ali Boumendjel
Square Port Said , Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

HYDROCARBURES

Les Britanniques affichent leur intérêt pour le marché algérien

L'Algérie attire de plus en plus d'investisseurs étrangers dans le domaine des hydrocarbures. Plusieurs compagnies sont en discussions avancées avec le groupe national pétro-gazier « Sonatrach » pour s'implanter en Algérie. Hier, et lors d'une rencontre avec le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, la compagnie britannique Harbour Energy a exprimé son intention d'investir dans notre pays.

Par Sirine R

« Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu, hier mercredi à Alger, la Directrice générale de la compagnie britannique Harbour Energy, Linda Cook, avec laquelle il a évoqué les voies de renforcer et de développer les perspectives de coopération et d'investissement dans le domaine de l'énergie », a indiqué le ministère dans un communiqué. A cette occasion, Directrice générale de la compagnie britannique Mme Cook a exprimé le grand intérêt de Harbour Energy pour le secteur énergétique en Algérie et sa volonté de « définir des projets concrets dans le domaine des hydrocarbures en Algérie, à la faveur du climat d'investissement qui y est propice ». Lors de cette rencontre, qui s'est déroulée au siège du ministère, les deux parties ont évoqué les opportunités de coopération et d'investissement dans le domaine de l'énergie et les perspectives de leur développement, notamment en matière de prospection des

hydrocarbures et d'exploitation et de développement des champs de gaz naturel avec le groupe Sonatrach. Les deux parties ont souligné, par ailleurs, l'importance de l'échange d'expériences, du transfert de technologies et de savoir-faire entre Sonatrach et Harbour Energy et de l'établissement de partenariats mutuellement bénéfiques en Algérie et à l'étranger, en particulier dans le cadre de la stratégie de Sonatrach visant à renforcer sa présence sur les marchés mondiaux, à l'instar du marché africain. La rencontre a été l'occasion d'évoquer les potentialités de coopération et les importantes opportunités d'investissement dans le domaine des industries pétrolières et gazières, en sus de la réduction des émissions de gaz, du captage et du stockage du carbone et de la réduction de l'empreinte carbone. Elle a également permis d'échanger les vues et les analyses sur la situation du marché mondial des hydrocarbures et les principales évolutions qui caractérisent les industries du pétrole et du gaz. La DG de Harbour Energy s'est entretenu également avec le

président de l'Agence nationale de valorisation des ressources des hydrocarbures (Al-naft), Mourad Beldjehem. Lors de cette audience, qui s'est déroulée au siège d'Alnaft, en présence de membres du comité de direction, il a été procédé à « l'examen des opportunités de partenariat et d'investissement en matière de développement des hydrocarbures », a précisé la même source. Dans ce sillage, les deux parties ont évoqué notamment « les activités d'exploration et de production Harbour Energy qui est la plus grande société pétrolière et gazière indépendante cotée à Londres, avec une position de leader au Royaume-Uni ainsi que des participations en Indonésie, au Vietnam, au Mexique et en Norvège », a ajouté le communiqué. A cette occasion, « M. Beldjehem a mis en avant, d'une part, le potentiel et les opportunités offertes par le domaine des hydrocarbures algérien, et d'autre part, la détermination d'Alnaft à accompagner et apporter toutes les facilitations aux partenaires étrangers souhaitant investir en Algérie », a-t-on souligné de même source.

UNION DES AUTORITÉS ARABES DES VALEURS MOBILIÈRES

Bouzenada participe à Doha à la 18^e rencontre

Le président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob), Youcef Bouzenada a pris part, mercredi, aux travaux de la 18^{ème} rencontre annuelle des membres de l'Union des autorités arabes des valeurs mobilières, qui s'est déroulée à

Doha au Qatar, a indiqué un communiqué de la Cosob. Cette rencontre a constitué « une occasion pour aborder des thématiques importantes et pour favoriser une collaboration efficace entre les acteurs clés du marché financier de la région », selon la même source. Lors de

son intervention, M. Bouzenada a mis en lumière « les réalisations majeures de la Cosob, notamment les initiatives clés entreprises, les événements marquants de l'année 2023 et du premier trimestre 2024, les nouveaux règlements adoptés ainsi que la performance exceptionnelle de la Bourse

d'Alger », a fait savoir le communiqué. Il a souligné « la croissance fulgurante de la capitalisation boursière algérienne, qui a bondi de 200% pour atteindre 1,4 milliard de dollars suite à l'introduction en Bourse de la première banque publique ».

CAMPAGNE DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES DE L'EXERCICE 2024

Mobilisation de 12 avions bombardiers par Tassili Aérien

La compagnie Tassili Travail Aérien a mobilisé une flottille composée de 12 avions bombardiers d'usages multiples, en prévision de la campagne nationale de lutte contre les incendies de l'exercice 2024, a-t-on appris auprès de cette filiale du groupe Sonatrach. Le chef de base de la compagnie Tassili Travail Aérien de Mostaganem, Ahmed Boubekri, a souligné hier mardi, dans ses explications donnés au Directeur général des forêts, Dja-

mel Touahria, sur le projet de la base aérienne de lutte contre les incendies de forêt et d'évacuation sanitaire à l'aérodrome de Sayada, dans le cadre de sa visite de la wilaya, que la compagnie, en prévision de la campagne nationale de lutte contre les incendies de l'année en cours, a acquis, en exécution des instructions du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, six avions Air Tractor AT 802, dont trois ont été livrés plus tôt, ainsi que deux

avions livrés, hier mardi, et un autre en septembre prochain. Sept avions du même type seront également loués, a ajouté le même intervenant, notant qu'en plus de ces avions destinés à la surveillance et à la détection d'incendie (équipés de caméras) et d'intervention rapide de lutte contre l'incendie, deux hélicoptères seront inclus, lors de cette campagne pour un soutien logistique.

TRANSPORT MARITIME

Plusieurs avantages prévus pour motiver les opérateurs

Le gouvernement prévoit plusieurs avantages et facilitations en faveur des opérateurs souhaitant investir dans le domaine des transports maritimes, a affirmé mercredi à Alger, un responsable au ministère des Transports. S'exprimant lors de la 1^{ère} édition du Forum maritime d'Alger, organisée par Global Trade Support, le sous-directeur chargé du transport maritime et activités auxiliaires au ministère, Kamel Si Kaddour, a indiqué que parmi ces principaux avantages prévus, l'octroi d'une concession de 10 ans renouvelable et l'accompagnement de ces opérateurs auprès des institutions financières pour leur faciliter l'accès au crédit. « Il y a une certaine réticence de la part des banques et institutions financières par rapport à ce type de d'investissement et notre rôle c'est de les convaincre de son intérêt pour le développement économique et commercial du pays », a-t-il fait valoir.

Le responsable a affirmé, dans ce sens, la tenue de plusieurs réunions entre le ministère des Transports et celui des Finances dans l'objectif de permettre à ses opérateurs de contracter des crédits. Parmi les facilitations accordées, M. Si Kaddour a également cité l'allègement des conditions relatives à l'état des navires. « Plusieurs opérateurs ont exprimé leur souci concernant l'investissement relatif à l'acquisition d'un navire neuf vu son prix très coûteux », a-t-il fait savoir, en expliquant que le cadre juridique en vigueur relatif à la concession d'exploitation des services de transport de passagers et de marchandise, exige que le navire à exploiter doit avoir moins de 15 ans d'âge. « En réponse à leur préoccupation, un arrêté interministériel fixant les conditions et les modalités de dédouanement des navires à état usagers (de plus de 15 ans) pour l'exploitation a été promulgué après concertation entre le ministère des trans-

ports et celui des finances », a-t-il indiqué. En vertu de cet arrêté, « des dérogations d'âge peuvent être accordées par les services chargés de la marine marchande lorsque l'état du navire est jugé satisfaisant suite à une inspection technique effectuée par un organisme habilité désigné par le ministère », a-t-il encore détaillé. Il a précisé qu'il existe une concession pour assurer les deux services (le transport de passagers et de marchandises) et une autre pour un seul type d'activité. La durée de la concession est de 10 ans renouvelables. Pour sa part, Abdelkrim Rezal, expert et ancien directeur au ministère, a mis en avant l'importance de la flotte maritime nationale soulignant la nécessité de moderniser davantage les onze ports existants pour les mettre au diapason des mutations enregistrées au niveau du commerce national et international. « L'Algérie est en phase de reconstituer le transport maritime dans son intégralité dans le cadre de

sa nouvelle stratégie orientée vers la diversification de l'économie nationale et la promotion des exportations hors hydrocarbures », a-t-il souligné, en rappelant que l'état a mobilisé des investissements importants pour la modernisation de ses infrastructures portuaires en vue de les hisser aux standards internationaux. M. Rezal a cité les terminaux de conteneurs d'Alger et d'Oran et celui de Djen Djen bientôt opérationnel avec une possibilité de son extension pour pouvoir accueillir des navires de grande taille. Il a considéré que ce renforcement des capacités nationales de transport à l'import et à l'export réduirait les coûts et les délais d'acheminement des marchandises de manière substantielle, tout en permettant à l'Algérie de se positionner en tant acteur principal dans le développement de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf).

R.E.

PRODUCTION DU LAIT EN POUDRE

Un projet de 3,5 milliards de dollars à Adrar

L'Algérie et le Qatar renforcent leur coopération dans le domaine de l'investissement agricole. Un accord de partenariat pour la réalisation d'un mégaprojet pour la production du lait en poudre en Algérie a été signé, hier à Alger, entre le ministère de l'Agriculture et la société qatarie « Baladna ». Le projet sera réalisé dans le cadre de la règle de 51/49, dont 51 % pour le Fonds national d'investissement (FNI) et 49% pour la société qatarie. Cet accord porte sur la réalisation d'un projet structurant consistant à la création de fermes d'élevage intégrées de vaches laitières et de la production de lait en poudre, à travers ce partenariat entre la société qatarie "Baladna" et l'Etat algérien, représenté par le Fonds national d'investissement (FNI). D'une superficie totale de 117.000 hectares, ce projet est composé de trois pôles contenant chacun une ferme de production de céréales et de fourrage, une ferme d'élevage de vaches et de production de lait et de viande, ainsi qu'une usine de production de lait en poudre, a-t-on expliqué lors la cérémonie de signature. Une fois concrétisé, ce projet permettra de produire localement 50% des besoins nationaux en poudre de lait de l'Algérie, d'approvisionner le marché local en viande rouge, outre sa contribution à l'augmentation du cheptel bovin national. Ce projet d'une valeur de 3,5 milliards de dollars, devrait permettre la création de 5.000 postes d'emploi directs. De nombreuses facilitations ont été octroyées à ce projet notamment en matière d'accès au foncier, d'accompagnement et de financement, outre les avantages prévus par la loi 22-18 relative à l'investissement. Le projet intégré de production de lait en poudre, l'un des produits de large consommation, s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'Etat visant le renforcement de la sécurité alimentaire.

Le ministre Chorfa a annoncé qu'une commission mixte sera installée dans les deux prochaines semaines et qui aura la mission d'accompagner la réalisation de ce projet important.

Z.R.

HYDROCARBURES
Sonatrach signe
un protocole
avec Abraj
Energy Services

Le groupe Sonatrach a signé, ce mercredi à Mascate (Oman), un protocole d'entente (MoU), avec la société omanaise Abraj Energy Services, a-t-il indiqué dans un communiqué. Ce protocole permettra à Sonatrach et à ABRAJ Energy Services d'engager des discussions qui porteront sur «les opportunités de coopération dans les activités de forage, de Workover et des services aux puits, ainsi que les services aux projets intégrés», a-t-on expliqué. La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du PDG de Sonatrach, Rachid Hachichi, ajoute le document, rappelant qu'Abraj Energy Services est l'une des principales sociétés du Sultanat d'Oman opérant dans les services Oil & Gas. La signature de ce MoU confirme «les ambitions de Sonatrach de développer la coopération dans les activités de services pétroliers à l'international et de renforcer davantage le partenariat avec les sociétés omanaises à travers l'échange mutuel d'expériences et la formation spécialisée», affirme le communiqué.

CONSEIL DE LA
NATION
Séance plénière
jeudi consacrée
aux questions
orales

Le Conseil de la nation tiendra, jeudi, une séance plénière consacrée aux questions orales adressées à quatre membres du gouvernement, a indiqué, mercredi, un communiqué du Conseil. Les questions prévues lors de cette séance concerneront les secteurs de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, des Travaux publics et des Infrastructures de base, des Transports et des Finances, précise la même source.

Dernière composition de DZAIRINDEX				
Valeur	Ouv	Clôture	Var %	Cap.flottante
ALLIANCE ASSURANCES	430,00	430,00	0,00	1 241 503 310
BIOPHARM	2300,00	2305,00	0,22	11 766 806 025
EGH EL AURASSI	450,00	450,00	0,00	540 000 000,00
SAIDAL	499,00	499,00	0,00	998 000 000

MOHAMED ARKAB L'A ANNONCÉ :

«Nous nous emploierons à
exploiter le sel provenant du
dessalement de l'eau de mer»

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a affirmé, avant-hier mardi dans la wilaya de Biskra que son département ministériel s'emploiera à «exploiter le sel issu du processus de dessalement de l'eau de mer». Le ministre a précisé, lors d'un point de presse organisé au second jour de sa visite de travail au dépôt de carburant de l'entreprise Naftal, dans la zone industrielle de Biskra, que les usines de dessalement d'eau de mer réparties dans tout le pays produisent plus de 2 millions de m3 d'eau par jour, un volume qui devrait atteindre les 3,5 millions de m3 avant la fin de l'année 2024.Ces usines produisent également «d'importantes quantités de sel marin qui

pourront être exploitées, dans un avenir proche, par le groupe industriel public Sonarem», a-t-il ajouté, soulignant que le sel produit par les 14 usines de dessalement, qui seront prochainement au nombre de 19, après l'entrée en production "prochaine" de 5 autres, pourra être utilisé comme matière première pour la production de plusieurs autres produits, ce qui en fait une valeur ajoutée pour l'industrie. Le ministre, qui a également indiqué que Biskra est une wilaya "riche en mines", a inspecté l'unité de production de sels de l'Enasel, à El-Outaya, ainsi que la carrière de sable et d'agrégats de la commune de Djemorah, où il a fait part de la "possibilité de produire des matériaux à forte va-

leur ajoutée après avoir contrôlé les processus de production dans ces deux structures, pour passer ensuite à l'étape de l'exportation dans le cadre des efforts d'exportation hors hydrocarbures". Le ministre a procédé, au cours de sa visite de travail de deux jours, à la pose de la première pierre de deux projets, le premier portant sur la réalisation d'une centrale solaire et le second sur la réalisation d'un transformateur électrique de 400/220 kV, dans la commune d'El Ghrous. Il a également inspecté plusieurs structures relevant de son secteur dans les communes de Djemorah et d'El-Outaya et dans la zone industrielle du chef-lieu de wilaya.

ORAN

4ème Salon du recyclage « Recycling Expo »
du 29 avril au 2 mai

La quatrième édition du Salon international du recyclage, traitement des déchets, énergies renouvelables, développement de l'énergie verte, préservation des ressources naturelles et protection de l'environnement « Recycling Expo » se tiendra au Palais des expositions à

Oran, du 29 avril au 2 mai, a-t-on appris mercredi auprès des organisateurs. Cet évènement, organisé par l'agence événementielle « SOS Event » regroupe, comme de coutume, « les leaders et professionnels régionaux, nationaux et internationaux du tri, de la collecte, du recyclage, du traitement des déchets, des énergies renouvelables et des équipements », a-t-on fait savoir de même source. Ce salon se veut comme un espace pour échanger les expériences, découvrir de nouvelles technologies et donner l'opportunité à tous ceux qui veulent investir ou profiter des expériences de certains exposants, pour l'optimisation de la gestion des déchets ménagers et industriels, a-t-on ajouté. S'agissant de la participation étrangère, les

organisateurs ont fait savoir que le Sénégal, seul exposant étrangers, sera l'invité d'honneur de cette édition. Un riche programme de conférences, organisé en partenariat avec le Conservatoire National des Formations à l'Environnement (CNFE), est prévu en marge de l'exposition. « Les missions et le rôle du CNFE dans le renforcement des capacités des entreprises », « des opportunités vertes offertes aux jeunes pour lancer des projets environnementaux », « gestion des déchets, état des lieux, stratégie nationale et perspectives », « le rôle des associations dans la protection de l'environnement », sont autant de thèmes qui seront abordés par ce programme de conférences.

Mercuriale

وزارة التجارة وترقية الصادرات
MINISTÈRE DU COMMERCE
ET DE LA PROMOTION DES EXPORTATIONS

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DU DEVELOPEMENT RURAL

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الاستهلاك ليوم 24 أفريل 2024
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 24 avril 2024

Prix du détail ¹		أسعارالتجزئة			المنتجات
DA / Kg		متوسط	أعلى	أدنى	
Produits	Moyenne	Maximum	Minimum		
Légumes frais	Pomme de terre	87	99	76	البطاطا
	Tomate	76	86	65	الطماطم
	Oignon sec	116	126	107	البصل الجاف
	Ail sec	462	538	385	الثوم الجاف
	Carotte	77	86	67	الجزر
	Navet	96	105	87	لفت
	Chou-fleur	182	200	164	قرنبيط
	Choux	83	95	72	كرنب
	Courgette	93	104	83	الكوسة
	Haricot vert	326	349	302	الفاصولياء الخضراء
Fruits frais	Laitue	98	108	87	الخس
	Pomme locale	475	593	357	التفاح المحلي
	Datte	544	673	416	التمر
	Orange	173	212	133	البرتقال
	Citron	154	173	136	الليمون
Produits d'origine animale	Banane	426	439	414	الموز
	Viande bovine locale	1709	1823	1595	لحم البقرالمحلي
	Poulet de chair	434	447	421	الدجاج
	Œufs (Unité)	19	21	18	البيض (وحدة)
	Lait de vache (Litre)	96	102	90	حليب البقر (لتر)

BN A/FINANCE ISLAMIQUE

35 milliards de DA de dépôts à fin 2023

Les financements de la Banque nationale d'Algérie (BNA), en matière de finance islamique, ont dépassé les 12 milliards de DA, alors que les dépôts étaient de l'ordre de 35 milliards DA, à fin 2023, a indiqué, hier à Alger, la Cheffe du département de la finance islamique à la BNA, Mme Amina Athamnia.

Par Sirine R/Agence

Ces chiffres ont été réalisés à travers les différents produits de la finance islamique de la banque, depuis son lancement le 4 août 2020, a précisé la même responsable dans une déclaration à la presse, en marge de la cérémonie d'inauguration d'une nouvelle agence dédiée exclusivement à la finance islamique de la BNA, à la Rue Hassiba Ben Bouali (Alger). La BNA propose 15 produits de finance islamique destinés aux particuliers, professionnels et opérateurs économiques, à l'instar de la Mourabaha immobilier, Mourabaha équipement, Mourabaha automobile, Mourabaha investissement, Mourabaha exploitation, outre les services Ijara et d'épargne ainsi que le crédit « Essabil » pour le Hadj et la Omra. Dans ce sillage, Mme Athamnia a relevé que la demande accrue sur cette formule de finance avait encouragé la banque à l'ouverture d'agences dédiées exclusivement à cette activité, soulignant que la BNA envisage d'élargir son réseau avec l'ouverture, au courant de cette année, de six (6) autres nouvelles agences. La cérémonie d'ouverture de la nouvelle agence a eu lieu en présence des cadres de la BNA, troisième agence dédiée à cette formule à Alger, portant ainsi le nombre total à 12 agences, outre ses 105 guichets consacrés à cette activité au niveau des autres agences (classiques). Intervenant à cette occasion, le directeur général (DG) par intérim de la BNA, Dine Benabdi, a révélé que la banque avait tracé, dans le cadre de son plan

stratégique 2024/2028, un programme d'extension de son réseau d'agences et compte ouvrir près de 35 agences classiques à travers les différentes wilayas du pays avec accroissement de ses offres et produits bancaires. La BNA s'attelle à la numérisation de l'ensemble de ses services en vue d'attirer un plus grand nombre de clients et d'accélérer l'intégration financière, a ajouté le DG par intérim de la banque, évoquant le projet d'ouverture d'une filiale de banque dédiée à la finance islamique qui est en attente, a-t-il dit, « de la décision finale de l'assemblée générale de la BNA avant de la soumettre aux pouvoirs publics ».

Le chiffre d'affaires a évolué de plus de 27% en 2023

Le chiffre d'affaires de la Banque nationale d'Algérie (BNA), a enregistré une importante évolution estimée à 27,6% en 2023, pour atteindre ainsi 213,6 milliards DA, a indiqué, mardi à Alger, le Directeur générale (DG) par intérim, Dine Benabdi. Selon les chiffres préliminaires présentés par M. Benabdi lors d'un exposé devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par le rapporteur de la Commission Mahfoud Haouas, le chiffre d'affaires de la banque publique avait grimpé de 167,4 milliards DA en 2022 à 213,6 milliards DA en 2023, tandis que le produit bancaire brut est passé de 84 milliards DA en 2022 à 104 milliards en 2023.

Les résultats d'exploitation ont augmentés de 60 milliards en 2022 à 76 milliards en 2023, soit un taux de croissance de 27,29%, selon les indicateurs financiers provisoires de la banque pour l'exercice 2023, que le DG par intérim avait présenté dans l'attente de leur validation par le Conseil d'administration et l'Assemblée générale de la banque. M. Benabdi a également mis en avant l'effort commercial déployé par l'établissement bancaire pour attirer les capitaux dans le cadre de la finance classique, où les revenus commerciaux encaissés en 2023 ont augmenté pour atteindre 2.759 milliards DA contre 2.273 milliards DA en 2022. Par ailleurs, Benabdi a annoncé une augmentation prochaine du capital de la banque avec l'accord de l'Assemblée générale de la banque. Ainsi, le capital de la BNA passera de 150 milliards DA à l'heure actuelle, à 300 milliards DA. La banque compte 32 agences et des actions dans des institutions bancaires ou entreprises publiques, dont 8 à l'échelle internationale, englobant les deux nouvelles agences ouvertes au Sénégal et en Mauritanie. Le réseau commercial de la banque comptait 236 agences à fin 2023 et 21 directions régionales, en attendant l'ouverture en mai ou juin prochains, d'une nouvelle direction régionale au niveau de la wilaya d'Adrar. M. Benabdi a souligné que parmi les bases du plan stratégie annuel de la banque, l'élargissement du réseau, en y ajoutant 5 à 8 agences ordinaires annuellement, et de 3 à 4 agences consacrées à la finance islamique, ce qui permettra de drainer les fonds en circulation sur le marché parallèle.

ASSURANCES

L'UAR prévoit une poursuite de la croissance du secteur en 2024

Le secteur des assurances devrait maintenir sa croissance au cours de l'année 2024, grâce aux bonnes performances des différents secteurs économiques, a indiqué mardi à Alger, le président de l'Union algérienne des assurances et réassurances (UAR), Youcef Benmicia. Le président de l'UAR s'exprimait dans une déclaration à l'APS en marge d'une journée de sensibilisation organisée par l'Association professionnelle des banques et établissements financiers (ABEF) en coordination avec l'UAR et le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), au profit des élèves premiers de la classe, relevant de la Direction de l'éducation d'Alger-centre, et ce dans le cadre de la célébration de la Journée arabe de l'inclusion financière (27 avril de chaque année). M. Benmicia a affirmé dans ses déclarations que le secteur des assurances connaît depuis 2021 une "forte reprise" due à la grande dynamique que le pays a connue durant cette période, et qu'il connaîtra "une reprise encore plus forte au cours de l'année en cours 2024, notamment dans le domaine de l'assurance automobile". S'agissant de l'activité de sensibilisation, qui a vu la présence de cadres du secteur des finances et de la Direction de l'éducation d'Alger-centre, le responsable a souligné l'importance de cette manifestation pour inculquer la culture financière aux générations montantes, les sensibiliser à la réalisation de l'inclusion financière, et leur apprendre les techniques d'épargne et les modes de gestion des fonds. Au cours de cette journée, les élèves des trois cycles ont assisté à des exposés sur les services financiers les plus importants, ainsi qu'à l'explication des concepts d'épargne, d'inclusion financière, du marché financier et des opérations boursières, et ont bénéficié d'un compte d'épargne et d'une assurance gratuite.

R E.

CARTE DE PAIEMENT À DÉBIT DIFFÉRÉ

Bientôt disponible sur le marché

Par Réda Hadi

Similaire à un crédit à la consommation, le paiement à débit différé sera prochainement lancé, selon l'ABEF. En effet, le délégué général de l'Association professionnelle des banques et établissements financiers (ABEF), Rachid Belaid, qui intervenait devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), a annoncé le lancement prochain, en collaboration avec la Société d'automatisation des transactions interbancaires et de la monétique (Satim) et du Groupement d'intérêt économique monétique (GIE Monétique), de cartes de paiement à débit différé. La carte de paiement différé permettra à ses détenteurs, les clients des différentes banques implantées sur le territoire national, d'effectuer des achats et d'ajourner le paiement à une date ultérieure (la fin

du mois à titre d'exemple). En outre, le responsable de l'ABEF a fait savoir que le lancement de cette carte, va se faire en collaboration avec la Société d'automatisation des transactions interbancaires et de la monétique (Satim) et le Groupement d'intérêt économique monétique (GIE Monétique). Il a également expliqué, devant les membres la commission des finances et du budget de l'APN que cette carte, dont le fonctionnement est similaire au concept du crédit à la consommation, stimulera l'e-commerce en Algérie. Avec la prochaine arrivée de l'interopérabilité, les clients de banques différentes auront la possibilité de réaliser des transactions. Ce qui permettra de payer des achats via un QR code et de procéder à des virements de compte à compte. L'utilisation du QR code, qui s'est fortement généralisé ces dernières années dans d'autres pays à travers de nombreux sec-

teurs d'activité, fera donc bientôt son entrée en Algérie. Et ce sera avec Algérie Poste, qui a approfondi son engagement dans le domaine de l'e-paiement en mettant en place ce nouveau système visant à rendre les transactions du paiement électronique encore plus rapides et simples d'utilisation à l'aide d'un smartphone et sans contact. AP travaille sur un projet pilote depuis quelques mois et se prépare à introduire pour la première fois en Algérie cette technologie de pointe. M. Belaid a dans ce sillage souligné que le paiement sans contact sera généralisé dès la réception de ce type de cartes par AP.

Financement de 10 000 milliards de dinars

Cette méthode permet de réaliser un achat de manière rapide auprès des commerçants équipés d'un terminal de paiement électronique (TPE) sans insérer la

carte dans le boîtier et sans composer de code secret. Il suffit simplement d'approcher la carte du terminal de paiement numérique, dont le parc compte près de 54 000 appareils, avec plus de 500 commerçants électroniques inscrits, tandis que le nombre de cartes électroniques en circulation a dépassé les 16 millions. Sur un autre plan, le délégué général de l'ABEF a estimé le nombre d'agences bancaires à 1800 réparties sur l'ensemble du territoire national et employant 30 000 personnes. S'agissant de ce mode de paiement, un sondage non exhaustif que nous avons réalisé, dans les principales artères d'Alger, nous a permis de constater la satisfaction des algérois, pour qui cette annonce leur permettra enfin de se libérer du joug de ces officines dites de «vente par facilité» qui agissent au vu et au su de tous en pratiquant des taux d'usure qui dépassent les 100%.

BLIDA

Ouverture d'un nouveau marché de vente de bétail et de voitures d'occasion à Bouarfa

Un nouveau marché de vente de voitures d'occasion et de bétail a été ouvert dans le quartier de Dreouèche sis dans la commune de Bouarfa, a-t-on appris auprès de l'Assemblée populaire communale (APC) de cette dernière localité. Le président de l'APC de Bouarfa, Mohamed Amine Zerou, a expliqué à l'APS que dans le cadre de la valorisation des biens de la commune et de la création d'une source de revenus supplémentaires, il a été décidé de créer un nouveau marché hebdomadaire de vente de voitures d'occasion et de bétail. Le nouveau marché hebdomadaire sera consacré à la vente de bétail tous les lundis, et à la vente de voitures d'occasion chaque vendredi, a-t-il précisé.

Cet espace commercial est le seul du genre consacré à la vente du bétail dans la wilaya de Blida, alors que la wilaya compte déjà deux marchés de vente de voitures d'occasion, un dans la commune de Bougara et l'autre à l'Arbaâ, à l'est. Le nouveau marché ouvert aujourd'hui, situé à l'ouest, est plus spacieux que les deux marchés existants, puisqu'il s'étend sur une superficie de 2 hectares. Le président de l'APC de Bouarfa a souligné que ce nouvel acquis contribuera à l'augmentation des revenus de l'Assemblée, ainsi qu'à la création de postes d'emplois directs et indirects. L'emplacement « stratégique » du marché qui se trouve au long de la route nationale (RN) 1 reliant la commune de Chiffa à la wilaya de Médéa, ainsi que des autoroutes Est-Ouest et Nord-Sud, permet d'y accéder facilement, a-t-il relevé. M. Zerou a indiqué qu'à son premier jour d'ouverture, le marché a connu une affluence remarquable de la part des éleveurs, précisant que l'entrée sera gratuite cette semaine et la semaine prochaine.

ANNABA

Les travaux d'extension du port lancés

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rakhroukh, a donné, le coup d'envoi officiel des travaux d'extension du port d'Annaba et de réalisation d'un quai minéralier, inscrits dans le cadre du projet national de phosphate intégré.



Le ministre a particulièrement insisté, à cette occasion, sur la nécessité de respecter les délais contractuels de réalisation de ce projet qui concerne les wilayas de Tébessa, de Souk Ahras, de Skikda et d'Annaba, ainsi que les normes de qualité, rappelant, au passage, le caractère stratégique du projet de phosphate intégré qui fait l'objet, a-t-il précisé, d'un suivi particulier de la part du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Après avoir écouté un exposé sur les aspects techniques du projet d'extension du port d'Annaba, avec réalisation d'un quai minéralier, ainsi que sur les mesures arrêtées pour accompagner sa concrétisation, M. Rakhroukh a souligné "l'importance du suivi de l'avancement des travaux selon un planning précis que les entreprises en charge de la réalisation se doivent de respecter", rappelant que le projet a été confié à un consortium d'entreprises dotées de références dans le domaine des travaux portuaires.

Le ministre a indiqué, dans le même contexte, que les projets d'extension du port d'Annaba et de réalisation d'un quai minéralier, dans un délai contractuel de 24 mois, nécessitera l'exploitation de 20 millions de tonnes d'agrégats de carrières,

ce qui constitue, a-t-il dit, "un défi qui doit être relevé par un engagement sans faille des différents acteurs impliqués dans le projet".

M. Rakhroukh s'est également enquis des mesures prises au niveau local pour accompagner la réalisation de ce projet qui donnera lieu à la réalisation d'un quai minéralier d'une longueur de 1.600 mètres et une profondeur de 16 mètres, sur une superficie de 82 hectares qui serviront à l'implantation d'unités industrielles pour le traitement et l'exportation de phosphates et de matières phosphatées. Toujours dans le cadre du projet de phosphate intégré, le ministre a inspecté dans la zone d'Es Sarouel (commune d'El Bouni), le projet de réalisation de la ligne minière de chemin de fer dans son segment reliant Annaba à Boucheougouf (Guelma) sur un linéaire de 54 km.

M. Rakhroukh a souligné, in situ, après avoir écouté un exposé sur les projets de lignes de chemin de fer destinées au transport de marchandises et de passagers traversant la wilaya d'Annaba, "la nécessité de mobiliser les entreprises de réalisation pour accélérer le rythme des travaux". Il a notamment rappelé, à cet égard, que le projet de la ligne ferroviaire minière s'inscrit dans le cadre du projet

intégré d'exploitation, de transformation et d'exportation du phosphate et qu' "aucun retard par rapport aux délais contractuels de livraison, fixés à la fin de l'année 2026, ne saurait être accepté".

Le ministre des Travaux Publics a aussi inspecté, dans cette même zone d'Es Sarouel, le projet de réalisation d'un tronçon de chemin de fer, pour le transport de voyageurs, entre Annaba et Oued Ziad, sur une distance de 13 km, avant de se rendre dans la commune d'El Hadjar où il a donné le coup d'envoi des travaux de doublement de la route nationale n 21 entre El Hadjar et les limites administratives de la wilaya de Guelma, sur une distance de 18 km.

M. Rakhroukh a souligné, pour l'occasion, l'importance de ce projet qui devra être livré au bout d'un délai de 16 mois, pour la circulation automobile sur ce tronçon de route, emprunté quotidiennement par plus de 35.000 véhicules, et qui constitue un "point noir" en matière d'accidents de la circulation.

Le ministre s'est ensuite rendu à l'aéroport international Rabah-Bitat d'Annaba où il a inspecté les travaux d'extension du parking-avions de la nouvelle aérogare, et qui devrait être réceptionné en juin prochain.

NOUVELLE ZONE INDUSTRIELLE DE TOUMIAT (BÉCHAR)

Deux gares ferroviaires de marchandises projetées

Deux (2) gares ferroviaires de marchandises sont projetées dans la nouvelle zone industrielle de Toumiat (40 km au nord de Béchar), a-t-on appris mardi des services de la wilaya. "Il s'agit d'une gare ferroviaire de marchandises dédiée aux trains de transport du minerai de fer de Gara-Djebilet (Tindouf) vers le complexe sidérurgique à Béchar et une autre dédiée au transport des céréales en direction du centre régional de stockage, a-t-on précisé. Le projet du

complexe sidérurgique de la zone industrielle de Toumiat qui s'étalera sur une superficie de 3.000 ha inextensible aura, une fois opérationnel, une capacité de production de 20 millions de tonnes de produits sidérurgiques avant d'atteindre 40 millions de tonnes en 2040, alors que le centre régional de stockage des céréales en cours de réalisation dans cette même zone industrielle dispose d'une capacité d'un million de qx.

Lors d'une récente séance de travail du

centre de commandement local des projets structurants de la voie ferrée Béchar-Tindouf-Gara Djebilet, longue de 950 km et du complexe sidérurgique, présidée par le wali, Mohamed Saïd Ben Kamou, en présence des représentants de différents secteurs, institutions, entreprises et bureaux d'études dont ceux de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF) principal maître d'ouvrage, il a été décidé de mettre en œu-

vre les procédures administrative et techniques en prévision des travaux de réalisation de ces deux gares ferroviaires de marchandises, signale la même source.

M. Ben Kamou a, à cette occasion, donné des instructions pour l'accélération des travaux de réalisation des installations déjà en chantier et la levée de tous les obstacles, avant de souligner l'importance de la coordination entre l'ensemble des parties concernées.

L’avenir du tourisme spatial ne dépend pas uniquement de la technologie, ni du prix

Pour développer le tourisme spatial, il faut tenir compte de l'écologie, de la santé et des assurances. On a beaucoup disserté et communiqué sur l'incidence que peuvent avoir la technologie et le niveau de prix dans le développement du tourisme spatial. La technologie - on le constate quasiment tous les jours - progresse. Quant aux prix, ils baisseront au fur et à mesure que le nombre de passagers sera croissant et que les vaisseaux s'agrandiront, tout comme l'a fait le modèle aérien.

Par Michel Messenger (*)

Les nombreuses prises de positions et études à ce sujet vont d'ailleurs quasiment toutes dans le même sens. En dehors de ces deux critères, le tourisme spatial ne pourra se développer comme on le souhaite, si l'on ne tient pas compte également : de l'écologie, de la santé et des assurances.

Préservation environnementale

Pour l'industrie spatiale la préservation environnementale de l'espace est une nécessité, voire une obligation. Il ne faut pas oublier, que ceux qui voyageront demain dans l'espace appartiennent à la génération des 20/35 ans, génération - on le constate quotidiennement - plus impliquée dans la protection de leur environnement que dans la conquête spatiale. Il faut donc les convaincre et répondre à leurs attentes. L'industrie spatiale consciente de la nécessité écologique a donc, depuis plus d'une dizaine d'années, multiplié les recherches que ce soit au niveau des carburants, des moteurs, du nettoyage de l'espace ou de la conception des fusées, mais encore faut-il le faire savoir... !

Freins majeurs

Dans une société où la réassurance est érigée en dogme, les appréhensions sur le plan du physique et de la santé font également partie des freins de ceux qui souhaitent aller dans l'espace. Lorsque l'on collationne les multiples observations, expériences et découvertes que la médecine spatiale a pu réaliser en une dizaine d'années, répondant ainsi aux multiples questionnements des futurs voyageurs comme par exemple les problèmes de risques cardiovasculaires, la vision, l'efficacité des médicaments, les performances de la télémedecine et tout dernièrement la « chirurgie à distance » suite à l'expérience menée dans la Station spatiale internationale (ISS) par le mini-robot Mira (Miniaturized In Vivo Robotic Assistant), ces appréhensions ne peuvent que s'estomper, mais encore faut-il le faire savoir... ! Une fois que l'on aura plus communiqué sur ces deux « freins » majeurs un autre problème demeure, et pas des moindres : les assurances. Dans une société où les notions d'assistance et de réassurance sont privilégiées, les futurs touristes de l'espace, même s'ils possèdent un esprit « aventurier », souhaitent également, au cas où... être assurés.

2023, Annus horribilis

C'est peut-être un paradoxe, mais il en est ainsi : sans assurance, le tourisme spatial ne pourra se développer autant qu'il le souhaite. Or, nous constatons que le marché de l'assu-

rance spatiale est un marché pour le moment difficile, voire extrêmement difficile, notamment l'année 2023, définie par certains assureurs comme « Annus horribilis ! ». Lors d'une conférence au Global Satellite Servicing Forum, le 12 octobre 2023, Mark Quinn, directeur général de WTW Global Inspace, a reconnu en parlant des différents incidents spatiaux survenus depuis le début de l'année : « c'est le pire marché que nous ayons connu au cours des 20 dernières années. » Sans aucun doute, ces résultats vont entraîner des questionnements sur la politique à mener chez les assureurs de l'industrie spatiale et qui, à l'instar de Brit Insurance annonçant dernièrement qu'elle cessait de souscrire les risques du spatial, pourraient être tenté d'en faire de même. Une telle décision viendrait s'ajouter à celles d'assureurs historiques qui ont déjà quitté le marché depuis la dernière crise de 2019, à savoir : Swiss Re, AIG, Aspen Re et AGCS (Allianz)... Outre l'aspect médiatique, cela pourrait remodeler l'évolution du marché, notamment dans l'offre faite vis-à-vis du tourisme spatial.

Vol habité : quelle volonté de l'Europe ?

Face à cette situation, pour être solutionnée celle-ci pourrait par exemple, passer par le développement de partenariats d'assurance public-privé à long terme et d'un partage des risques entre les gouvernements et les parte-

naires commerciaux. C'est ce que suggère Christopher J. McKeon vice-président senior, responsable de la gestion des risques commerciaux et des risques chez Everest Insurance, « pourquoi ne pas s'inspirer de ce qui a été fait dans les années 1950 pour encourager la croissance de l'industrie nucléaire, en s'inspirant de la loi Price-Anderson Nuclear Industries Indemnity Act de 1957 », mais encore faut-il en avoir la volonté politique et commerciale... ! Voici donc les problématiques auxquelles doit faire face aujourd'hui le développement du tourisme spatial, mais nul doute qu'elles seront bientôt surmontées par la qualité et l'abnégation des femmes et des hommes qui croient en cette grande aventure du XXIème siècle qu'est le Tourisme Spatial. Comme l'a écrit le physicien russe Constantin Édouardovitch Tsiolkovski, considéré comme le précurseur de l'ère spatial et le théoricien de la cosmonautique moderne : « La Terre est le berceau de l'humanité, mais on ne passe pas sa vie entière dans un berceau ». Les récents propos de Philippe Baptiste, PDG du CNES (« Notre industrie ne pivote pas assez vite. Il faut bouger rapidement... ») sont là pour en témoigner. Mais encore faut-il que l'Europe et la France aient la volonté politique et les moyens financiers de développer le vol habité. Et là, c'est une autre question...

(*) *Président de Consul'Tours et expert en tourisme spatial.*

Source : La Tribune.fr

La transition agroécologique sera collective, ou ne fera pas !

Par Mathieu Toulemonde, Fondateur d'Agoterra

Face aux défis climatiques, la transition vers une agriculture plus respectueuse de l'environnement et de la biodiversité est impérative. Mais la crise agricole de ce début de 2024 nous l'a montré : cette charge immense ne peut reposer uniquement sur les agriculteurs et agricultrices. C'est une responsabilité collective, qui nécessite une approche collaborative de tous les acteurs de notre société, pour réussir ensemble cette transition vers un modèle plus durable et atteindre notre objectif commun de neutralité carbone en 2050. L'agriculture joue un rôle primordial dans nos sociétés : garantir une alimentation saine, sûre et durable pour l'ensemble de nos concitoyens. À cela s'ajoute une charge nouvelle : contribuer à atténuer les effets du dérèglement climatique. Si les agriculteurs sont les premiers à en subir les conséquences, ils ont la capacité d'en diminuer les effets. Comment ? En opérant une transition vers un modèle agricole plus durable, moins émetteur de gaz à effets de serre et basé sur la régénération des écosystèmes naturels. Le modèle agricole dominant, caractérisé par une dépendance excessive aux intrants chimiques, une monoculture intensive et une exploitation non-renouvelable des ressources naturelles, a conduit à une dégradation environnementale généralisée : pollution des sols, des cours d'eau et des écosystèmes, menace pour la biodiversité et la santé humaine. Ce modèle agricole intensif contribue, de plus, au

dérèglement climatique, en émettant des quantités importantes de gaz à effet de serre. D'après l'ADEME, l'agriculture représente près de 20% des émissions de gaz à effet de serre françaises. Face à ce constat, l'agroécologie est une alternative qui a fait ses preuves sur le plan agronomique, comme le montrent plusieurs études de l'INRAE. En plus de réduire l'empreinte environnementale de l'agriculture, elle favorise la résilience des écosystèmes, la régénération des sols et la préservation de la biodiversité, faisant des sols agricoles de véritables puits de carbone. Par la diversification des cultures et la relocalisation des productions, elle contribue également à la sécurité et à la souveraineté alimentaire des territoires. Enfin, elle permet de revitaliser les zones rurales, en créant des emplois locaux et en améliorant la santé des agriculteurs et des consommateurs. Mais, pour porter ses fruits, cette transition vers des pratiques agroécologiques ne peut pas rester le combat de quelques agriculteurs militants ni être imposée aux autres moins convaincus. Elle doit être adoptée collectivement par l'ensemble de la société, des agriculteurs aux consommateurs, en passant par les décideurs politiques et les entreprises qui ont un lien direct ou indirect avec cet amont agricole. C'est un mouvement de fond à opérer tous ensemble !

La force de l'engagement collectif

Mais comment enclencher cette dynamique collective ? Tout d'abord, en soutenant les

agriculteurs et agricultrices dans leur transition vers des méthodes de production plus durables, en leur donnant accès à des formations adéquates, des financements à la hauteur des enjeux et des infrastructures appropriées. Les gouvernements doivent élaborer des politiques et des réglementations - harmonisées au niveau européen - qui favorisent l'agroécologie et découragent les pratiques agricoles nuisibles à l'environnement et à la biodiversité. Ainsi, la prochaine réforme de la Politique agricole commune (2028-2034) doit être cohérente avec les objectifs du Green Deal européen et favoriser l'agroécologie, avec, par exemple, un système de paiements basés sur les résultats environnementaux des exploitations agricoles. D'autre part, il est essentiel d'étendre la contrainte normative à l'ensemble de la chaîne de valeur agricole, des industries de transformation aux distributeurs. Les entreprises de l'agroalimentaire, mais aussi de tout autre secteur ayant un amont agricole, doivent revoir leurs chaînes d'approvisionnement et leurs pratiques commerciales pour promouvoir des produits issus de l'agroécologie. Les consommateurs, de leur côté, ont un rôle crucial à jouer en faisant des choix éclairés pour soutenir les agriculteurs et les entreprises engagés dans des pratiques durables.

Coopérer pour diminuer le risque : le levier du carbone

Toute transition vers un nouveau modèle comporte des aléas et donc des risques. Parta-

ger la prise de risque et créer un environnement favorable à l'adoption généralisée de pratiques agricoles plus durables est essentiel pour garantir son succès. Cela implique d'identifier ces risques et de développer des mécanismes collectifs pour les atténuer, tels que le développement de la recherche sur les pratiques et technologies agroécologiques, les assurances agricoles ou encore le partage du risque financier par la contribution des entreprises. La contribution des entreprises à la transition agroécologique peut notamment se faire grâce au mécanisme des crédits carbone agricoles. L'équivalent carbone est une donnée mesurable et les co-bénéfices des pratiques agroécologiques mises en place pour réduire l'empreinte carbone d'une exploitation agricole sont nombreux. En 2019, l'État français a créé le label « Bas Carbone » pour certifier les projets qui ont un impact positif pour le climat. Mais aujourd'hui, selon l'ADEME, moins de 1% des projets de contribution carbone des entreprises vont vers l'agriculture, alors que c'est un véritable levier de changement collectif, ancré dans leur territoire, mais aussi dans leur chaîne de valeur. Il est donc nécessaire de reconnecter le monde de l'entreprise et celui de l'agriculture, pour mieux comprendre nos enjeux respectifs, partager les risques et développer des projets d'agriculture régénératrice sur nos territoires. C'est toutes et tous ensemble que nous réussissons la transition écologique de notre modèle agricole vers un futur fertile et bas carbone !

Source : La Tribune.fr

EGYPTE

Menace sur les finances publiques

Dans un contexte de hausse des tensions géopolitiques régionales, la crise économique continue de s'aggraver en Égypte et menace maintenant les finances publiques.

En l'absence d'un accord avec le FMI, la crise de balance des paiements persiste et reporte d'autant les ajustements nécessaires. En entraînant la dépréciation du taux de change et une forte hausse des taux d'intérêt, cette crise a fait bondir la charge d'intérêts de la dette du gouvernement à un niveau qui pourrait devenir rapidement insoutenable. En effet elle pourrait atteindre 70% de ses revenus cette année et rester très élevée l'année prochaine. Alors que la conclusion d'un accord avec le FMI devrait pouvoir résoudre la crise de balance des paiements, tout au moins à court terme, le scénario d'une restructuration de la dette domestique du gouvernement devient de plus en plus vraisemblable.

Ralentissement de l'activité et modération de l'inflation. L'activité économique a fortement ralenti depuis 2022. Le PIB réel a augmenté de 3,8% au cours de l'année budgétaire (AB) 2023 (contre 6,6% en 2022), et il n'a progressé que de 2,7% en g.a. au T1 2024 (AB), poursuivant un repli initié au T1 2023 (AB). La crise de balance des paiements et ses conséquences sur la disponibilité et le coût de la devise ainsi que sur l'inflation, sont les principaux éléments à l'origine de ce ralentissement.

A court terme, la résurgence du risque géopolitique dans la région devrait renforcer cette tendance négative. La récente forte détérioration de la sécurité du transport maritime en mer Rouge a réduit la fréquentation du Canal du Suez (environ 2% du PIB) de plus de 40% depuis le début de cette année. Par ailleurs, cet environnement politique régional dégradé pourrait avoir des conséquences négatives sur la fréquentation touristique. Du côté du secteur énergétique, la production gazière a enregistré une deuxième année de baisse en 2023 (-11%). Cette réduction de la production devrait se poursuivre en 2024.

TUNISIE

«Vulgariser les réglementations pour les jeunes promoteurs»

Afin de mieux faire connaître les dispositions et les réglementations existantes pour la création d'entreprises au profit des jeunes promoteurs, Slim Kaâbi, manager du bureau RAI (Représentation, assistance et intermédiation), confirme la nécessité d'organiser des séminaires périodiques régionaux d'information destinés à cette catégorie d'entrepreneurs.

«Tout promoteur de projet doit être qualifié dans le secteur choisi. Il doit être diplômé ou expérimenté au sein d'une entreprise. Dans le cas où il ne dispose pas d'une attestation de travail, il peut passer un test auprès de l'agence de formation professionnelle». Il enchaîne : «Le financement d'un projet industriel s'opère par une banque qui peut octroyer 70% du coût du projet. Le reste doit être payé en liquide en guise de participation, sans recours aux banques. Cette partie du financement pourrait être soit le promoteur lui-même (c'est-à-dire par autofinancement), soit

une société d'investissement à capital risque, ou l'association « Réseau-entreprendre Tunisie »...

Les organismes de soutien

Il a noté que la société tunisienne de garantie (Sotugar), créée selon l'article N° 24 de la loi N°2002-101 du 17 décembre 2002, garantit les crédits bancaires.

Quant à la commercialisation de la production, Slim Kaâbi a indiqué que celle-ci est généralement effectuée au marché local et l'excédent exporté, une fois que la productivité a atteint le maximum requis du point de vue qualité et quantité.

Concernant le Centre de promotion des exportations, baptisé aussi « Maison de l'exportateur », il peut assister tout promoteur audacieux par la multiplication des manifestations publicitaires en Tunisie ou à l'étranger. Kaâbi a, par ailleurs, rappelé que le Cepex gère le Fonds de promotion des exportations (Foprodex), créé par le décret N° 85-944 du 22 juillet 1985.

Il a souligné que « rares sont les opérateurs économiques qui savent qu'ils peuvent s'implanter à l'étranger selon l'avis de change du ministère des Finances relatif aux investissements à l'étranger (Jort N°5 du 18 janvier 2005).

La « Maison de l'investisseur » le maillon qui manque. Le manager du bureau RAI a également fait savoir que la commercialisation de la production tunisienne et l'installation à l'étranger (bureau de représentation ou succursale) peuvent être assurées auprès de la Compagnie d'assurance pour le commerce extérieur (Cotunace).

Kaâbi a mentionné aussi que la vente d'une marchandise à crédit peut être payée par une société de factoring contre une commission acceptable. Le rôle des assurances, a-t-il poursuivi, est très important dans la création et l'exploitation des projets.

LIBYE

Fitch Solutions prévoit une croissance économique de 9,5% en 2024

La forte croissance attendue sera essentiellement favorisée par la hausse de la production de brut et le démarrage de la reconstruction des villes ravagées par les inondations en septembre dernier. La croissance du PIB réel de la Libye devrait rester robuste en 2024 à 9,5%, grâce notamment à l'augmentation de la production de brut et le démarrage des projets de reconstruction des villes ravagées par des inondations meurtrières en septembre 2023, a estimé Fitch Solutions Country Risk&IndustryResearch dans un rapport publié le lundi 5 février 2024. Ce taux marque cependant un ralentissement par rapport à celui enregistré durant l'année écoulée (19,5%), en raison notamment des effets de base moins favora-

bles consécutifs à une forte contraction du PIB en 2022 et un rebond tout aussi spectaculaire l'année suivante. Malgré la baisse de régime attendue, la Libye devrait afficher le taux de croissance le plus rapide dans la région Moyen-Orient & Afrique du Nord (MENA) cette année. La production de brut, qui représente plus de 95 % des exportations et environ 97 % des recettes du pays, est déjà passée d'une moyenne de 981 000 barils par jour en 2022 à 1,16 million de barils en 2023. Alors que la compagnie pétrolière nationale s'est fixée pour objectif d'atteindre le cap de 2 millions de barils par jour durant les prochaines années, la production de pétrole devrait augmenter de 5% cette année. Filiale de l'agence de notation Fitch Ratings

spécialisée dans la recherche et l'analyse des données financières, Fitch Solutions a par ailleurs indiqué que la forte croissance de l'économie libyenne attendue sera également tirée par les investissements prévus dans le secteur des hydrocarbures et dans la reconstruction des villes touchées par les inondations consécutives au passage de la tempête méditerranéenne Daniel en septembre 2023.

Alors que les revenus issus des exportations de brut resteront élevés, les dépenses publiques devraient augmenter de 5,2% en 2024, alors que la consommation des ménages connaîtra une hausse d'environ 5,6% dans un contexte marqué par le reflux de l'inflation.

DUBAÏ

L'aéroport pourrait battre un record de trafic en 2024

L'aéroport de Dubaï devrait battre son record de trafic passagers cette année après avoir déjà dépassé en 2023 les niveaux d'avant la pandémie, a annoncé à l'AFP son PDG.

L'aéroport international de Dubaï, l'un des plus fréquentés au monde depuis près d'une décennie, a totalisé 87 millions de visites en 2023, soit plus que les 86,4 millions de 2019, malgré la guerre entre Israël et le Hamas à Gaza,

selon les derniers chiffres publiés. D'après le PDG, Paul Griffiths, cette performance s'explique par le redressement rapide de Dubaï - le centre commercial et financier des Émirats arabes unis - après la pandémie et un renouvellement efficace du personnel aéroportuaire.

Le record de Dubaï de 89,1 millions de passagers, établi en 2018, pourrait être dépassé cette année, a-t-il dit.

"Je pense que nous avons toutes les

chances de dépasser ce niveau (en 2024). Cela pourrait être un nouveau record", a souligné M. Griffiths. "J'ai regardé les chiffres de janvier et disons que cela me donne une raison d'être optimiste", a-t-il ajouté.

Les prévisions officielles estiment que 88,8 millions de passagers transiteront par Dubaï cette année soit tout proche du record.

"Nous avons prouvé la résistance de notre réseau", a indiqué le responsable

soulignant que l'aéroport dessert 104 pays via 102 compagnies aériennes. "Et s'il y a un léger recul d'une des escales au départ ou à l'arrivée cela sera compensé par le reste du réseau", a-t-il expliqué.

Le trafic de cargo a augmenté de 20,4% sur le dernier trimestre, une conséquence peut-être du danger qui menace les navires en mer Rouge avec les attaques des Houthis, a-t-il suggéré.

JUSQU’EN 2028

Le Sénégal signe un nouveau cadre de coopération à 800 millions \$ avec les Nations unies

En 2020, Onu Sénégal a salué les efforts du Sénégal quant à la mobilisation de financements pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l’horizon 2030, soulignant une progression de 10% en moyenne par an en ce qui concerne les ressources internes mobilisées.

Le Sénégal a entériné avec le système des Nations unies, un nouveau Cadre de coopération pour le développement durable sur la période 2024-2028. La mise en œuvre de ce plan mobilisera un budget prévisionnel de 800 millions USD, dans un communiqué publié le jeudi 15 février. Ce partenariat stratégique vise, selon les responsables du bureau, à accélérer la transformation structurelle de l’économie sénégalaise, développer le capital humain et le système de protection sociale, consolider la bonne gouvernance et la cohésion sociale. L’objectif étant in fine, de favoriser l’atteinte

des 17 objectifs de développement durable (ODD). A travers ce nouveau plan, le Bureau des Nations unies au Sénégal indique qu’il s’agira d’accompagner l’État du Sénégal dans le développement de projets multiples au profit des populations vulnérables. Parmi ces projets figurent des initiatives visant à faciliter l’accès à des emplois décents et productifs, l’appui à l’entrepreneuriat, l’innovation et le renforcement des systèmes alimentaires et de production durable. Il est prévu également un projet d’amélioration des services sociaux de base afin de favoriser leur accès

équitable et inclusif aux personnes les plus vulnérables, issues des zones enclavées, périurbaines, rurales ou frontalières. Rappelons que le nouveau cadre de coopération s’aligne sur le Plan Sénégal émergent (PSE) élaboré par le gouvernement sénégalais pour construire une croissance inclusive et durable. Le PSE, lancé en 2014 et dont la troisième phase sera exécutée de 2024 à 2028, vise à propulser la croissance économique à un taux annuel moyen de 7,1 % sur une période d’au moins dix ans, et permettre au pays d’atteindre l’émergence et l’expansion économique d’ici 2035.

NIGÉRIA

Access Bank obtient une nouvelle facilité de 54 millions \$ de la BEI pour renforcer ses prêts aux PME

Quatre mois après leur dernier accord de prêt, Access Bank et la BEI renouvellent leur partenariat. Au moins 30 % du financement profitera aux entreprises de moins de 3000 employés, dirigées ou appartenant à des femmes. La banque commerciale nigériane, Access Bank Plc, a annoncé ce mardi 20 février 2024, le renforcement de son partenariat avec la Banque européenne

d’investissement (BEI). Une nouvelle facilité de crédit de 50 millions d’euros (54 millions \$) lui a été accordée par l’institution financière des Etats membres de l’Union européenne (UE). Ce financement de long terme renforcera les prêts d’Access Bank à des PME et entreprises de taille intermédiaire, dans les secteurs des transports, de l’agriculture, de l’industrie manufacturière, du tourisme et des services.

Au moins 30 % du montant accordé serviront à financer des entreprises de moins de 3000 employés, dirigées ou appartenant à des femmes, et dont les produits et services bénéficient à des femmes. « En fournissant des ressources financières essentielles aux femmes entrepreneures et gestionnaires, nous visons non seulement à développer les entreprises, mais également à améliorer les moyens de subsistance

et à stimuler le développement économique au Nigeria », a expliqué Roosevelt Ogbonna (photo), président-directeur général d’Access Bank Plc. En octobre 2023, Access Bank avait obtenu une facilité de crédit de 50 millions d’euros de la BEI, en vue d’améliorer l’accès au financement pour des femmes entrepreneures au Nigeria.

POUR 1,3 MILLIARD DE DOLLARS

Gabon Oil s’offre les actifs d’Assala Energy

Alors qu’un accord initial existait entre Assala Energy et Maurel & Prom, la société publique du Pétrole du Gabon a décidé d’exercer son droit de préemption. Une opération qui devrait faire grimper son apport à la production nationale et améliorer ses recettes. La Gabon Oil Company (GOC) vient d’annoncer qu’elle exercera son droit de préemption pour acquérir Assala Energy, une société du fonds d’investissement privé Carlyle, pour un montant de 1,3 milliard de dollars. Ce deal vient en remplacement d’un accord

antérieur signé en aout dernier avec Maurel & Prom pour un montant de 730 millions de dollars plus une ligne de crédit de 600 millions de dollars. Mais à la suite du coup d’État militaire survenu entre temps, le nouvel exécutif a manifesté dès novembre son intérêt pour le projet d’acquisition, qui entre dans le cadre de sa stratégie de renforcement du secteur. Une fois l’accord entériné, 7 licences d’exploitation, dont 6 directement opérées par Assala pour l’équivalent de 45 000 barils par jour, entreront dans l’escarcelle de GOC qui contrô-

lera également un réseau de pipelines et un important terminal d’exportation à Gamba, dans l’Ogooué Maritime. Pour les autorités, cette acquisition marquera une étape cruciale dans le plan visant à faire passer l’offre pétrolière à 220 000 barils par jour. D’ailleurs, à ce propos, la compagnie pétrolière publique est engagée dans des discussions avec des partenaires étrangers pour acquérir de nouvelles technologies visant à stopper le déclin de la production et à optimiser l’exploitation des champs matures.

BOTSWANA
Solarcentury Africa et l’ENRC s’associent pour développer un projet solaire de 100 MW

Après avoir formalisé leur partenariat par un accord de développement conjoint en 2023, Solarcentury Africa et ENRC progressent de manière significative dans l’obtention de toutes les approbations. Le développeur de projets d’énergie renouvelable Solarcentury Africa et Energy & National Resource Corporation (ENRC) du Botswana ont annoncé début février un partenariat stratégique pour développer et construire un projet solaire de 100 MW près de Palapye, au Botswana.

Le projet a déjà reçu sa licence de production d’électricité de l’Autorité de régulation de l’énergie du Botswana et a conclu avec succès son évaluation d’impact sur le réseau avec la Botswana Power Corporation. Ces approbations sont en effet cruciales pour ouvrir la voie aux prochaines étapes. « Nous sommes très fiers de nous associer à ENRC pour ce projet qui, selon nous, revêt une grande importance pour le Botswana. Nous continuons à développer le projet et sommes ravis d’avoir déjà franchi des étapes importantes, notamment notre licence de production et l’évaluation approuvée de l’impact sur le réseau », a déclaré Jason de Carteret, PDG de Solarcentury Africa. Cette collaboration s’inscrit dans le cadre de l’engagement commun des deux entreprises à combler le déficit d’électricité en Afrique australe, ceci juste après que Solarcentury Africa a reçu des licences pour construire une centrale de 60 MW en Namibie.

NAMIBIE

Après une offre concurrente, Dundee renonce à surenchérir pour racheter Osino et son projet Twin Hills

En décembre 2023, Dundee a signé un accord pour racheter Osino dans le cadre d’une transaction évaluée à 287 millions de dollars canadiens avec un accord définitif qui devait intervenir durant le premier semestre 2024. En Namibie, Osino Resources a annoncé le 20 février la réception d’une offre de rachat supérieure à l’accord négocié en décembre dernier avec la compagnie minière Dundee Precious Metals. Alors

qu’elle avait la possibilité de surenchérir afin de rester compétitive face à l’offre concurrente, Dundee a choisi de ne pas modifier les termes du précédent accord. Le 18 décembre 2023, Osino et Dundee avaient en effet annoncé un accord permettant à la première citée d’être rachetée par la seconde. Dundee prendrait ainsi le contrôle du projet aurifère Twin Hills en Namibie, capable de livrer environ 2 millions d’onces sur 13 ans. La transaction

qui a obtenu l’approbation unanime du Conseil d’administration d’Osino, devait être bouclée au cours du premier semestre 2024. Cependant, la nouvelle offre provenant d’une compagnie dont l’identité n’a pas encore été dévoilée a rebattu les cartes. Évaluée à 368 millions de dollars canadiens (272,3 millions \$), contre 287 millions de dollars canadiens pour l’offre de Dundee, elle a été jugée supérieure à la

proposition précédente. Un accord devrait être signé entre les deux parties une fois la transaction avec Dundee résiliée. Selon l’étude de faisabilité publiée en juin 2023, le capital initial nécessaire pour développer la mine d’or de Twin Hills est estimé à 365 millions de dollars. La mine aura une capacité de production annuelle de 176 000 onces sur les cinq premières années et de 162 000 onces sur les dix premières années.

BOURSE ZURICH

Le SMI à la peine à l’approche de la mi-journée, Roche pèse

La Bourse suisse ne parvenait pas à renverser la tendance mercredi à l'approche de la mi-journée, le SMI restant dans le rouge, plombé tout particulièrement par le net repli du poids lourd Roche. Hésitants après le net rebond des marchés mardi, les investisseurs ont sanctionné la performance du géant pharmaceutique rhénan.

En Europe, les marchés d’actions ont ouvert en légère baisse, compensant une partie du rallye d’hier, avec des indices de référence plombés par le secteur du luxe, observe dans son commentaire Pierre Veyret d’Activtrades. Alors que se profilent outre-Atlantique les résultats trimestriels des géant de la tech comme Meta Platforms, Microsoft et Alphabet, le rallye boursier pourrait ne pas être terminé malgré les incertitudes géopolitiques et monétaires persistantes, ajoute l’expert.

Du côté des rares informations macroéconomiques de la matinée, l’indice de confiance des consommateurs en Italie a connu un nouveau recul en avril, atteignant son niveau le plus bas depuis novembre 2023. Quant aux entreprises, leur moral est également en berne, s’établissant à 95,8, après 97 en mars.

En Suisse, la légère hausse de l’indicateur UBS-CFA en avril témoigne d’un regain de confiance des analystes interrogés pour une amélioration de l’économie au cours des six prochains mois.

Les investisseurs analyseront encore dans la journée l’indice Ifo allemand pour avril, ainsi que les commandes de biens durables aux États-Unis en mars.

Après avoir démarré la séance en repli de 0,16%, le SMI a creusé ses pertes dans les tous premiers échanges, avant d’amorcer

une remontée progressive, sans toutefois parvenir à passer au vert, puis de chuter à nouveau peu avant 11h00.

A 10h55, l’indice phare cédait 0,34% ou un peu plus de 40 points à 11’428,56 points. A lui seul, le bon Roche (-2,8%) lui faisait perdre pas moins de 40,2 points.

Le SLI abandonnait 0,20% à 1865,89 points, alors que l’indicateur élargi SPI lâchait 0,29% à 15’231,56 points. Sur les 30 Valeurs constitutives du SLI, 16 perdaient du terrain, alors que les 14 autres en gagnaient.

L’action au porteur Roche (-3,2%) héritait de la lanterne rouge, derrière le bon du géant pharmaceutique rhénan. Le mastodonte du médicament et du diagnostic a encore souffert sur les trois premiers mois de l’année de l’évaporation des dernières recettes de la franchise Covid-19. La force persistante du franc et la concurrence des versions génériques et biosimilaires de ses médicaments ont aussi pesé.

Le chiffre d’affaires s’est ainsi affaïssé de 6,0% à 14,40 milliards de francs suisses, en recul de 6% sur un an. Apuré des effets de changes, la multinationale rhénane se calcule une croissance de 2% et reconduit sa feuille de route pour l’ensemble de l’exercice. Hors effet Covid-19, cette même croissance aurait atteint 7%.

Tenant son assemblée générale ordinaire, UBS (-1,2%) peinait également. La nomi-

native du numéro un bancaire helvétique semblait faire les frais de l’abaissement par Citigroup de sa recommandation de "Buy" à "Neutral" ainsi que l’objectif de cours de 28 à 27 francs suisses.

Lonza (-0,9%), Zurich Insurance (-0,7%), Partners Group (-0,6%) et Swisscom (-0,4%) venaient garnir les rangs des perdants. Côté gagnants, Richemont (+0,4%) et Swatch Group (+0,1%) faisaient mieux que résister, alors que nombre de valeurs du secteur du luxe en Europe fléchissaient après la publication des résultats de Kering au 1er trimestre, jugés décevants.

Tout en haut du tableau, VAT Group (+2,3%) était à la lutte avec Logitech (+2,0%) pour la première place sur le podium provisoire. Les deux autres plus grosses capitalisations de la place helvétique Novartis (+0,6%) et Nestlé (+0,1%) avançaient également. Sur le marché élargi, Temenos (-5,7%) a eu besoin de

plus d’un an pour annoncer l’arrivée d’un nouveau directeur général en remplacement de Max Chuard, parti abruptement en janvier 2023. Le Français Jean-Pierre Brulard prendra les rênes au 1er mai. Le spécialiste genevois des logiciels bancaires a publié mardi après la clôture des résultats trimestriels en progression.

U-Blox progressait de 0,2%, quand bien même le fabricant de semi-conducteurs a vu son chiffre d’affaires chuter de plus de moitié au premier trimestre, au terme duquel il a plongé dans le rouge au niveau opérationnel. L’entreprise zurichoise prévoit une reprise séquentielle au cours des prochains trimestres.

Galderma (+1,3%) a vu ses recettes s’envoler au premier partiel, franchissant pour la première fois la barre du milliard de dollars. Le laboratoire dermatologique a confirmé ses prévisions pour l’année en cours.

SOUTENUE PAR LA TECHNOLOGIE MAIS SOUS LA PRESSION DU LUXE

L’Europe ouvre hésitante

Les Bourses européennes hésitent à l’ouverture mercredi après une salve de résultats d’entreprises.

À Paris, le CAC 40 recule de 0,27% à 8.084,2 points vers 07h17 GMT, après les résultats de Kering. À Francfort, le Dax prend 0,28%, contre 0,21% pour le FTSE , à Londres. L’indice paneuropéen FTSEurofirst 300 avance de 0,21%, l’EuroStoxx 50 de 0,16% et le Stoxx 600 est stable.

Les futures sur indices new-yorkais suggèrent une ouverture de Wall Street également mitigées, le Dow Jones étant attendu stable, contre une hausse de 0,26% pour le Standard & Poor’s 500 et de 0,7% pour le Nasdaq .

Les marchés européens saluent les résultats d’ASM International, qui bondit de plus de 11% après avoir fait état de commandes meilleures

que prévues par le consensus.

A l’inverse, Kering a averti d’une chute de son résultat opérationnel au premier semestre, ce qui pèse sur le groupe et fait pression sur les valeurs du luxe.

L’unique indicateur attendu en zone euro mercredi est celui du climat des affaires Ifo en Allemagne, à 08h00 GMT.

Aux valeurs, les titres liés aux semiconducteurs profitent des bons résultats d’ASM International , attendu en hausse de 13,8% avant l’ouverture. En France, Soitec gagne 3,21%, contre 4,90% pour STMicroelectronics . Le secteur de la tech affiche la meilleure performance des secteurs du Stoxx 600, en hausse de 2,51%.

Kering recule de 9,42%, tandis que LVMH et Hermes s’érodent de 0,86% et 0,38%.

COTATION COMMERCIALE D’OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 24 Avril 2024 Valeur : 26 Avril 2024				
P	BASE	DEVISES	COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR	134.4027	134.4177
1	EUR	EURO	143.6496	143.7194
1	GBP	POUND STERLING	167.0844	167.1031
100	JPY	JAPANESE YEN	86.7562	86.7715
1	CNY	CHINESE YUAN	18.5490	18.5514
1	CHF	SWISS FRANC	146.9846	147.0653
1	CAD	CANADIAN DOLLAR	98.2476	98.2657
1	DKK	DANISH KRONE	19.2615	19.2664
1	SEK	SWEDISH KRONA	12.3755	12.3803
1	NOK	NORWEGIAN KRONE	12.3007	12.3051
1	AED	UAE DIRHAM	36.5891	36.6031
1	SAR	SAUDI RIYAL	35.8321	35.8390
1	KWD	KUWAITI DINAR	436.2308	436.4211
1	TND	TUNISIAN DINAR	42.4727	42.8996
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM	13.2441	13.2456
1	LYD	LIBYAN DINAR	27.4571	27.5978
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA	3.5388	3.5392
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS	176.6789	176.6789

CAC40

Proche de l’équilibre malgré le plongeon de Kering

La bourse de Paris grappille quelque 0,1% ce matin, autour des 8115 points, bien aidée par STMicro (+5,6%), Dassault Systèmes (+1,2%) ou encore Airbus (+1%). En revanche, Kering plonge de 8%, suivi de près par Eurofins Scientific (-6%).

Après un début de mois d’avril délicat, les investisseurs semblent avoir oublié pour un temps les inquiétudes entourant le réveil de l’inflation aux Etats-Unis et l’incertitude concernant de futures baisses de taux.

En Europe comme à Wall Street, la saison des comptes trimestriels des entreprises est pour l’instant bien accueillie, même si les publications des grands groupes technologiques américains ne sont pas encore tombées.

En attendant, les investisseurs ont pris connaissance dans la matinée de l’indice Ifo du

climat des affaires en Allemagne. Celui-ci est passé de 87,9 en mars à 89,4 en avril, ressortant ainsi un peu au-dessus des 89 attendus par Capital Economics, avec des progressions à la fois pour les sous-indices des anticipations et des conditions actuelles.

Sur le compartiment obligataire, le rendement des Treasuries américains à dix ans, très surveillé par les marchés, se tend vers 4,63% (+3,3 pts), tandis que le Bund allemand de même échéance, référence sur le vieux continent, atteint 2,53% (+2,3 pts).

Certains stratégies se montrent toujours prudents: dans une étude publiée en début de semaine, JPMorgan met en garde contre un 'basculement' des marchés d’actions, qu’ils estiment trop 'complaisants' vis-à-vis des niveaux de valorisations actuels.

La banque d’affaires américaine dit notamment s’inquiéter de l’absence de capacité des marchés à identifier de potentiels catalyseurs baissiers, de la volatilité faible, de la persistance de l’inflation, du resserrement des conditions de crédit et des tensions géopolitiques.

La séance d’aujourd’hui, qui peut être perçue comme une journée de transition avant les résultats de Microsoft et Alphabet et les indicateurs économiques de premier plan qui paraîtront en fin de semaine, sera animée entre autres par les chiffres des commandes de biens durables aux Etats-Unis.

Dans l’actualité des sociétés françaises, Orange dévoile un EBITDAaL au 31 mars 2024 à 2,41 milliards d’euros, en hausse de 2,3% en comparable, en ligne avec son objectif de légère croissance sur 2024, pour un chiffre d’af-

fares de 9,85 milliards, en croissance de 2,1% en comparable.

Eurofins Scientific annonce un chiffre d’affaires de 1,65 milliard d’euros au titre des trois premiers mois de 2024, en croissance de 5% en données totales, malgré des effets de changes et calendaires négatifs.

Air Liquide affiche un chiffre d’affaires de 6,65 milliards d’euros pour son premier trimestre 2024, en baisse de 7,3% en raison de la baisse des prix de l’énergie et d’effets de changes, mais en croissance de 2,1% sur une base comparable.

TotalEnergies a annoncé mercredi qu’il allait s’associer à Vanguard Renewables, une société de portefeuille appartenant à l’activité d’infrastructures de BlackRock, afin de développer le biométhane aux Etats-Unis.

ETATS-UNIS

Moins de 3% d'inflation ?

L'inflation « se rapproche de l'objectif » de 2% voulu par la Réserve fédérale américaine, a affirmé ce jeudi à l'AFP Rubeela Farooqi, cheffe économiste pour High Frequency Economics. En effet, la hausse des prix à la consommation est tombée à 2,4% sur un an en janvier, contre 2,6% en décembre, selon l'indice PCE publié ce jeudi par le département du Commerce.

Elle s'est certes accélérée, à 0,3% contre 0,1% sur un mois, mais les analystes attendaient toutefois une hausse encore un peu forte, et tablaient sur +0,4%, selon le consensus de Market Watch. Ce nouveau chiffre d'inflation est donc une bonne nouvelle pour l'économie américaine, et ce, alors qu'une autre mesure de l'inflation, l'indice CPI, publié deux semaines plus tôt, avait déçu, attestant d'un ralentissement moins fort que prévu, et restant supérieur à 3% (3,1%). C'est toutefois bien l'indice PCE qui est la mesure privilégiée par la banque centrale américaine (Fed) dans sa politique monétaire. Le département du Commerce a également précisé ce jeudi que les revenus des ménages ont flambé en janvier, en hausse de 1% par rapport à décembre, tandis que leurs dépenses ont augmenté de 0,2% seulement, contre 0,7% en décembre, au moment des fêtes de fin d'année. « Dans

l'ensemble, les données indiquent que l'économie continue de croître et que l'inflation recule progressivement », a ajouté Rubeela Farooqi.

L'inflation au centre de la question de la baisse des taux

Le chiffre de l'inflation de janvier pourrait donc inciter la Fed à baisser ses taux directeurs prochainement qui base sa politique monétaire sur l'objectif de retrouver les 2% d'inflation. Pour rappel, la gardienne du dollar a relevé ses taux directeurs de 0% début 2022 jusqu'à atteindre leur plus haut niveau depuis plus de 20 ans (5,25-5,50%) actuellement, dans l'optique de ralentir la demande. En janvier, elle a néanmoins décidé de les maintenir à ce niveau, mais plusieurs de ses membres ont esquissé qu'ils anticipaient plusieurs baisses en 2024... en fonction de l'évolution de l'inflation. Lors de la réunion de décembre,

les responsables de la Fed ont, en effet, annoncé qu'ils prévoyaient majoritairement trois ou quatre baisses l'année prochaine, pour les amener à 4,6% fin 2024. « Bien sûr, la question qui commence à faire jour est celle de savoir quand il sera opportun de réduire la politique monétaire restrictive », avait, de plus, indiqué le président de la Fed, Jerome Powell, ajoutant que cette question d'un calendrier avait été « un sujet de discussion » au cours de la réunion du Comité de janvier.

La Fed se veut patiente

Mais pour le moment, l'institution souhaite tout de même jouer la patience. Rubeela Farooqi avertit ainsi que « les responsables de la Fed resteront patients et attendront davantage de données confirmant que l'inflation évolue durablement vers son objectif ». Et pour cause, les économistes affirment qu'il faudra du temps pour que l'impact des

hausse de taux se répercute sur l'économie réelle. Il faut environ six trimestres, soit un an et demi, pour que le plein effet se manifeste et fasse ralentir l'économie, selon Dan North, économiste pour Allianz Trade Amérique du Nord. En attendant, « nous avons besoin de continuer à observer des données favorables avant de pouvoir entamer le processus de réduction du taux des fonds fédéraux », a déclaré le 14 février le vice-président de la Fed chargé de la régulation bancaire, Michael Barr, lors d'un discours devant les économistes du National Association of Business Economics (NABE) à Washington. « Ce serait une erreur de baisser les taux trop tôt ou trop rapidement sans preuve suffisante que l'inflation est sur une trajectoire durable et opportune pour revenir à 2% », avait également indiqué, début février, Loretta Mester, présidente de l'antenne de Cleveland de la banque centrale américaine.

HONGRIE

Optimisme prudent

Après une récession attendue en 2023, les perspectives de croissance sont plus favorables en 2024. L'activité économique devrait être portée à la fois par une amélioration de la demande intérieure et un léger rebond de la croissance en zone euro. Le cycle d'assouplissement monétaire initié fin 2023, devrait se poursuivre mais avec une certaine prudence, compte tenu de la persistance de fortes pressions salariales.

Les comptes externes restent solides avec des réserves de change en hausse depuis plusieurs années. La Hongrie devrait afficher un excédent courant en 2023, après un déficit de -8,2% du PIB en 2022. Du côté des comptes publics, le déficit budgétaire reste dégradé et devrait dépasser les 5% du PIB en 2023. La Hongrie, comme de nombreux pays européens, fera probablement l'objet d'une procédure de déficit excessif en 2024.

Une récession en 2023, puis un rebond timide en 2024

La Hongrie figure parmi les économies les moins performantes dans la région avec une croissance négative attendue pour 2023. Sur les trois premiers trimestres de 2023, le PIB réel a reculé de 1,2% en g.a., principalement en raison d'une demande intérieure en berne (-6,0% en g.a. sur la même période). Le renchérissement du coût du crédit, et une forte inflation y ont largement contribué.

Les exportations nettes de biens et services ont, quant à elles, contribué positivement à la croissance et n'ont que partiellement compensé la contraction de la demande intérieure. Au T4 2023, l'activité économique est restée en demi-teinte à en juger par les indicateurs conjoncturels. D'un côté, la production industrielle est repassée en dessous de son niveau d'avant-crise de la Covid-19 en novembre et a même reculé dans l'ensemble des secteurs. Les nouvelles immatriculations

de voitures, en recul depuis avril dernier poursuivent leur tendance baissière (-3,5% en 2023). D'un autre côté, les intentions d'achat des ménages en biens durables au cours des prochains mois ainsi que l'indice de confiance des ménages se sont améliorés. La progression du salaire réel dans le secteur manufacturier, devenue positive depuis août dernier (+1,3% en g.a. en août, +2,8% en septembre et +5,6% en octobre) plaide en faveur d'un rebond de la consommation.

BRÉSIL

Des motifs de satisfaction... et des zones d'ombre

Pour son retour aux commandes, Lula peut dresser un bilan positif de sa première année, marquée par des indicateurs macro-financiers au vert, la relance des programmes sociaux, des positions ambitieuses sur l'environnement et une capacité à réformer que peu d'observateurs anticipaient. Ce tableau cache toutefois quelques déséquilibres : dans le profil de la croissance, la dynamique du chômage et la diversification de la balance commerciale. Les doutes des marchés sur la capacité du gouvernement à équilibrer ses comptes (malgré le nouveau cadre budgétaire) constitue une autre zone d'ombre. En 2024, la croissance, l'inflation et les taux

d'intérêts seront inférieurs à 2023. La définition des grandes orientations de politique publique et la mise à disposition de financement pour l'économie verte devraient alimenter un rebond de l'investissement.

Un bilan 2023 au-dessus des attentes...

Lula peut se targuer d'un bilan positif pour la première année de son troisième mandat à la tête du Brésil. Ce scénario, pourtant, paraissait loin de s'imposer comme une évidence. La coalition gouvernementale n'a pas la majorité à la chambre des députés (moins de 200 sièges sur 513 représentants), et la prise de

fonction de l'ancien syndicaliste a été très chahutée (attaque des institutions à Brasilia, procès à l'encontre de Bolsonaro, tension avec la Banque centrale, inquiétudes des marchés consécutives à la forte hausse des dépenses sociales[1]). En fin de compte, le bilan macro-financier aura été plus qu'honorable : la croissance du PIB réel a dépassé les attentes de plus de 2,5 points, le taux de chômage a atteint en décembre un plus bas (7,4%) depuis 2015 et la désinflation a été plus prononcée que prévu, le glissement annuel de l'indice ICPA est revenu dans la bande de tolérance de la Banque centrale pour la première fois depuis 2020. Le

solde commercial a affiché un excédent record (flirtant avec la barre des USD 100 mds) permettant au compte courant de se résorber d'un peu plus d'un point de PIB. Les investissements de portefeuille des non-résidents ont connu un renversement de tendance, tiré par des rendements obligataires attractifs (flux nets entrants de USD 19,7 mds en 2023 contre flux nets sortants de USD 4,7 mds en 2022 selon les données de l'IIF). Les indicateurs de solvabilité et de liquidité extérieures sont restés satisfaisants – confortés par une hausse des réserves de change de USD 30 mds et une progression modérée de l'endettement extérieur.

OCDE

Entamedes discussions d'adhésion avec l'Indonésie

L'Indonésie est le premier pays d'Asie du Sud-Est à formuler une demande d'adhésion à l'organisation économique basée à Paris.

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a annoncé mardi qu'elle entamait des discussions d'adhésion avec l'Indonésie, selon un communiqué.

"En sa qualité de première puissance économique d'Asie du Sud-Est et de troisième démocratie mondiale, l'Indonésie est un acteur international de premier plan, qui exerce un leadership important dans la région et au-delà", a commenté le secrétaire général de l'OCDE, Mathias Cormann, cité dans le communiqué.

"La décision d'ouvrir des discussions d'adhésion sera bénéfique pour l'Indonésie comme pour l'OCDE", estime-t-il, qualifiant cette décision d'"historique". "Au titre des discussions d'adhésion, l'OCDE apportera un soutien à l'Indonésie tout au long de son ambitieux programme de réformes visant à atteindre son objectif de devenir une économie avancée d'ici 2045", précise Mathias Cormann.

"Evaluation rigoureuse"

Le processus "permettra également à l'Organisation", basée à Paris, "de renforcer sa pertinence et son impact à l'échelle mondiale", selon le secrétaire générale. Ce dernier "préparera prochainement un projet de feuille de route pour l'adhésion aux fins du processus d'examen techniques, qui sera soumis au Conseil de l'OCDE lors de sa prochaine réunion". Le processus d'examen comportera "une évaluation rigoureuse et approfondie par plus de 20 comités techniques de l'alignement de l'Indonésie sur les normes, les politiques et les pratiques optimales de l'OCDE".

BMW i4 ET SÉRIE 4 GRAN COUPÉ

Un restylage subtil

Arrivées à mi vie les BMW Série 4 Grand Coupé et i4 s'offrent un très discret restylage. La BMW i4 en profite pour étoffer sa palette de motorisations.



Lancées en 2021, la BMW Série 4 Gran Coupé et sa variante 100% électrique BMW i4 passent toutes les deux par la case restylage de mi-carrière. L'opération cosmétique est très subtile et se caractérise principalement par l'adoption d'une nouvelle signature lumineuse arborant des éléments verticaux.

Tandis que dans le détail, la calandre adopte un insert en chrome mat. En écho, à l'arrière, le graphisme des feux arbore

un motif laser inauguré par la BMW M4 CSL tandis qu'à l'étage inférieur le bouclier est redessiné. La finition M Sport offre en série un diffuseur noir brillant et des sorties d'échappement de 100 millimètres de diamètre soit 10 mm de mieux qu'avant le restylage.

Un cœur de gamme inédit pour la BMW i4

La palette des coloris s'enrichit de deux teintes inédites baptisées : Cape York et Fire Red et de nouvelles jantes de 19 et 20

pouces. A bord, point de révolution non plus, néanmoins, le volant s'offre un nouveau dessin avec un méplat en partie basse. Tandis que l'iDrive s'offre les services du Quickselect qui met l'accent sur les commandes tactiles et vocales. La nouveauté se trouve sous le capot de la BMW i4 avec l'arrivée d'une version xDrive40 dotée de la transmission intégrale électrique forte d'une puissance de 401 ch et dont l'autonomie oscille entre 444 et 548 kilomètres. Cette déclinaison « 4x4 » vient s'intercaler dans la gamme

entre la BMW i4 eDrive40 (340 ch) et la BMW i4 M50 xDrive (544 ch). L'entrée de gamme électrique étant toujours confiée à l'i4 eDrive35 forte de 286 ch.

Pas de nouveautés sous le capot de la BMW Série 4 Grand Coupé qui reste fidèle aux motorisations à quatre cylindres 420i de 184 ch et 420d de 190 ch ainsi qu'aux six cylindres 440i de 374 ch et 430d de 286 ch. La BMW Série 4 Gran Coupé 420i est d'architecture propulsion et les autres versions sont livrées d'office avec la transmission intégrale xDrive.

Voyah Free : premier contact avec une électrique chinoise qui veut s'en prendre aux allemandes

Voyah ne vous dit probablement rien. Mais cette marque chinoise, filiale de Dongfeng, veut envahir le marché européen avec un projet de modèles sur le papier plutôt haut de gamme.

Une énième marque chinoise ? Oui, une de plus. Et on commence à difficilement suivre le compte ces derniers mois : MG (que l'on peut considérer comme partiellement chinois), BYD, Nio, Seres, Aiyways, Great Wall Motors (Ora), Zeekr, Chery, Denza... c'est à y perdre la tête. Mais aucune d'entre elle ne bat pavillon Dongfeng. Le partenaire de PSA en Chine s'est fait plutôt discret jusqu'ici mais il prépare désormais sa quête d'Europe avec plusieurs filiales. Ces deux marques seront importées en Europe via la filiale suisse Noyo, qui fait le pont entre la Chine et le Vieux Continent. Elle

vend également un nom que vous connaissez peut-être déjà : Seres. Bref, voilà pour le contexte, mais revenons-en à notre Voyah qui nous a plutôt agréablement surpris en Suisse lors d'une journée de prises en mains.

Présentation surprenante

Ce SUV haut de gamme électrique aux courbes douces sait accueillir ses occupants. Encore heureux nous direz-vous, avec 2,96 mètres d'empattement et un coffre de 560 litres qui s'accompagne d'un "frunk" avant de 72 litres". Au premier abord, le confort est particulièrement ouaté, y compris sur certaines routes dégradées autour de Zurich. C'est une marque de fabrique des constructeurs chinois qui optent souvent pour des suspensions calibrées "souples". Et contrairement à d'autres électriques lourdes et



parfois trop raides (beaucoup de constructeurs sont souvent obligés de durcir les tarages pour des véhicules hauts et lourds), cette Free semble bien s'en sortir.

La Voyah Free opère dans un registre feutré qui lui va bien. Il manquerait finalement une seule chose à ce Free : des roues arrière directrices pour la maniabilité

en ville, d'autant plus que Dongfeng dispose déjà de cette technologie sur d'autres modèles.

AVEC À LA CLÉ 10 MILLIONS \$ DE RÉCOMPENSE

Les États-Unis mettent la tête de 4 hackers iraniens à prix

Quatre pirates informatiques iraniens sont accusés d'avoir orchestré une campagne de cyberespionnage sophistiquée contre le gouvernement américain et des entreprises privées. Une prime de 10 millions de dollars est offerte pour toute information menant à leur capture.



Pour préserver leur cybersécurité, on peut dire que les États-Unis ne lésinent pas sur les moyens. Après avoir mis à prix la tête du gang de pirates BlackCat pour 10 millions de dollars, c'est la même somme plus que rondelette qu'ils offrent pour toute information pouvant mener à la capture de 4 cyberpirates iraniens. Ces hackers ont été inculpés à Manhattan pour cyberespionnage contre des organisations sensibles américaines telles que des ministères liés à la défense nationale et des entreprises privées. À l'heure où nous écrivons ces lignes, le quatuor est toujours en cavale.

Le spearphishing et l'usurpation d'identité utilisés dans les campagnes de piratage

À l'instar de la France, c'est le phishing par e-mail qu'ont plébiscité les hackers. Ils ont utilisé le spearphishing et l'usur-

pation d'identité pour récolter des centaines de milliers de comptes d'employés d'entreprise du secteur de l'hôtellerie, mais également d'un grand cabinet comptable. Parmi les méthodes employées pour arriver à leurs fins, les hackers ont utilisé le spearphishing, une forme avancée de phishing qui cible des individus ou des organisations spécifiques. À l'inverse du phishing général, qui diffuse des messages frauduleux à grande échelle, le spearphishing implique des attaques soigneusement personnalisées, qui ont été conçues pour tromper une victime en particulier. Les cybercriminels effectuent des recherches approfondies sur leurs cibles pour rendre leurs tentatives de fraude plus convaincantes, souvent en se faisant passer pour une source fiable que la victime connaît. Les attaquants utilisent des informations collectées, telles que les détails

personnels et professionnels de la victime, pour créer des messages de spearphishing crédibles qui peuvent inclure des liens vers des sites web malveillants ou des pièces jointes infectées par un malware. Le but est d'inciter la victime à révéler des informations sensibles, comme des identifiants de connexion ou des données financières, ou à installer des logiciels malveillants qui peuvent compromettre la sécurité des systèmes informatiques. Au total, entre 2016 et 2021, Alireza Shafie Nasab, Reza Kazemifar, Hossein Harooni et Komeil Baradaran Salmani, les quatre pirates iraniens, ont hacké plus de 220 000 comptes d'employés, le tout au moyen de plusieurs campagnes.

10 millions de dollars de récompense pour retrouver un gang très organisé

Kazemifar, l'un des accusés, a testé des

outils de spearphishing et développé des logiciels malveillants pour le complot. Il travaille également pour l'EWCD, une branche du CGRI, désigné comme une organisation terroriste par les États-Unis. Harooni était quant à lui chargé de l'infrastructure réseau. Il utilisait frauduleusement l'identité d'autrui pour masquer son rôle dans l'acquisition de ressources en ligne pour les intrusions.

Salmani et Nasab, également impliqués, étaient responsables du test des outils de spearphishing et de l'acquisition d'infrastructures pour des campagnes d'ingénierie sociale. Ils se servaient de l'identité d'une personne pour enregistrer des comptes de serveur et de messagerie. Les 4 hommes font face à des accusations de fraude informatique et électronique, avec des peines pouvant aller jusqu'à 20 ans de prison pour chaque chef d'accusation, plus des peines supplémentaires pour vol d'identité aggravé et dommages à un ordinateur protégé, déterminées par un juge fédéral selon les lignes directrices américaines.

En marge de ces accusations, le programme Rewards for Justice (RFJ) du département d'État américain propose une récompense pouvant atteindre 10 millions de dollars pour toute information permettant d'identifier ou de localiser le groupe et les accusés. Le programme RFJ recherche des informations sur toute personne qui, tout en agissant sous la direction ou sous le contrôle d'un gouvernement étranger, se livre à certaines cyberactivités malveillantes en violation de la Loi sur la fraude et les abus informatiques (CFAA).

Un tiers du trafic Internet pollué par les bots malveillants

La part des connexions émanant de bad bots est en progression constante depuis 2018, où elles ne représentaient qu'environ 20% du trafic global. Les API sont de plus en plus ciblées. Ils se comportent comme des utilisateurs légitimes, consomment des ressources comme des internautes lambda, mais leurs intentions sont pernicieuses. Eux, ce sont les 'bad bots', ces robots qui se mélangent au trafic web pour récupérer des données, tenter de se connecter à des services sans accès légitime, revendre des produits avec une marge (scalping), monter des fraudes sur la publicité online ou simplement dégrader les performances d'un site confronté à un afflux de requête. « Les opérateurs des robots les plus sophistiqués sont très déterminés et persistants. Si une solution de gestion des bots les bloque aujourd'hui, il est probable qu'ils trouveront pourquoi ils ont été bloqués et reviendront avec une nouvelle technique pour échapper à la détection », écrit Imperva, éditeur spé-

cialiste de cybersécurité récemment racheté par Thales, dans un rapport sur ce phénomène. Ces techniques visent à se confondre avec du trafic légitime, par exemple en imitant la signature des navigateurs les plus courants, en masquant l'origine des requêtes derrière des proxys ou encore en embarquant des capacités de résolution des Captcha.

Les USA, 1^{er} cible des bad bots dans le monde

Globalement, la moitié du trafic Internet émane de bots. Même si tous n'ont pas des intentions pernicieuses - comme les robots des moteurs de recherche Google et Bing -, la majeure partie de ce trafic automatisé provient de bad bots. Imperva estime qu'ils comptent pour 32% du trafic mondial sur Internet en 2023, une progression de 1,8 point en un an. En chute de 2,2 points, la part du trafic émanant d'utilisateurs humains n'est plus supérieure à la moitié que de quelques dixièmes de points de pourcentage. Cette

barre symbolique a d'ailleurs été franchie pendant plusieurs mois au cours de l'an dernier. Notons que la part des connexions émanant de bad bots est en progression constante depuis 2018, où elle ne représentait qu'environ 20% du trafic global. La France est le cinquième pays le plus visé par ces menaces en 2023 (avec 3,1% des attaques répertoriées par Imperva en 2023), très loin de la victime n°1, les États-Unis (qui concentrent 47% des attaques).

Le retail, le voyage et la finance pour principales victimes

Le rapport d'Imperva souligne encore le ciblage croissant des API par les bad bots. Ceux-ci représentent désormais près d'un tiers des attaques ciblant ces interfaces. « En raison de leur nature les rendant lisibles par une machine, les API sont de plus en plus susceptibles d'être attaquées par des robots malveillants. Et l'absence de visibilité sur le trafic de l'API les rend difficile à détec-

ter », souligne l'éditeur. Les API sont en particulier visées par des bots cherchant à s'emparer d'un compte légitime. 44% de ces attaques, qui ont connu une croissance de 10% entre 2022 et 2023, ciblent ainsi les API. « La mise en oeuvre de mesures de sécurité est difficile en raison de la complexité des environnements IT modernes et de l'interconnexion des plateformes en ligne. Par conséquent, les cybercriminels exploitent les vulnérabilités d'authentification des API pour obtenir un accès non autorisé à des comptes légitimes », écrit Imperva. Les attaques de robots malveillants ciblent d'abord la grande distribution, le secteur du voyage et les services financiers. Ensemble, ils cumulent plus de 60% des requêtes pernicieuses recensées en 2023 par Imperva. « Ces secteurs sont confrontés à un problème complexe de bots, avec différents cas d'usage de ce type de menace qui mettent en péril leurs résultats », soulignent les auteurs du rapport annuel, le 10ème de l'éditeur sur le sujet.

Mots fléchés

Pauvreté	↓	Frénésies	↓	Troisième personne	↓	Esprit	↓	Terme de répétition	↓	Enfin !	→		
Gentiment		Liquides condimentés		Sottement		Mystère				Vice	↓	Prénom étranger	Dénégation
	↓	↓		↓		↓				↓		↓	Volumes de bois
Prudence	→											↓	↓
Coiffure								Chefs	→				↓
	↓							Petite trompe	→				
					Dirigeant yougoslave			Saisons	↓				
Sourire	→				↓								
Tranquille								Cervidé	→				
	↓			Petit morceau	→					Ce qu'on respire	→		
										Effluves	↓		
Abri douillet		Intestin		Personne	→			Nationaliser		Braise		Grand lac	Brais
	↓	↓		Arbres	→			↓	↓			↓	↓
				Ossuaire									
Nonchalant	→			↓									
Blessé						Télégramme		Haute coiffure	→				Délogement
	↓					↓							↓
				Arme automatique	→			Établit	→				
				Courbe	↓								
Agacé		Figure géométrique	→					Division d'un ouvrage	→				Copain
	↓	Éliminer											
		↓						Galerie	→			Ante meridiem	↓
								Raciste	↓			Voisin de la morue	
Culotte		Prières	→					Habitante d'un département		Propage	→		
	↓	Personnage de la table ronde						↓					
		↓			Note de musique	Première femme	→			Paysage		Eau-de-vie	→
					↓					↓			
Commune du nord	→					Licorne des mers	→						Se révolter
Frère de mon père													↓
	↓					Métal précieux	→			Pierre tombale		Dune désertique	→
								↓					
Ancienne Europe	→			Frère de Caïn		Place	→					Magicienne	→
Après bis				↓								Connais	
	↓											↓	
				Ceinture jaune		Tube	→			Ancienne Thaïlande	→		
				↓									
Sépulture		Fleuve russe	→			Risque	→			Être supérieur	→		
	↓	Actionné								Manillon	↓		
		↓											
						Criai	→					Indium	→
Recouverte de tuiles	→							Broussaille	→				

L'Algérie célébrera aujourd'hui la Journée arabe de l'inclusion financière

L'Algérie célébrera, demain jeudi, la Journée arabe de l'inclusion financière, marquée par la tenue d'une journée d'information sur l'inclusion financière et l'épargne, co-organisée par l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF) et l'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR). Organisée en collaboration avec le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) à l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Alger, cette journée d'information se tiendra sous le parrainage du ministre des Finances, et aura pour thème "l'épargne, levier de l'inclusion financière", choisi cette année par le Fonds monétaire arabe, explique un communiqué commun de l'ABEF et l'UAR.

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Jeudi 25 avril 2024 <http://www.lesenjeuxeco.dz>



MDN

Saisie de 78 kg de kif traité à la frontière avec le Maroc

Des tentatives d'introduction de soixante-dix-huit (78) kilogrammes de kif traité, via les frontières avec le Maroc, ont été mises en échec, et soixante-six (66) narcotrafiquants ont été interceptés lors d'opérations distinctes menées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), durant la période du 18 au 23 avril, indique un bilan opérationnel rendu public, mercredi, par le ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période du 18 au 23 avril 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces Armées à travers tout le territoire national", précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de fouille et de

ratissage dans la zone de Thenéa El-Kahla, à Médéa/1ère RM, un détachement de l'ANP "a abattu, le terroriste dénommé +Khatar Amhamed+ dit +Ismail+, et récupéré un (01) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, une quantité de munitions et d'autres effets". De même, d'autres détachements ont procédé à "l'arrestation de (06) éléments de soutien aux groupes terroristes, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national", ajoute le communiqué. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, et en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP «ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions Militaires, (66) narcotrafiquants, et ont mis en échec des tentatives d'introduction de (78) kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que (50038) comprimés psychotropes ont été saisis».

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Des dossiers importants examinés

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, hier mercredi, une réunion du gouvernement, consacrée à l'examen de plusieurs dossiers, indique les services du Premier ministre dans un communiqué. En effet, le projet de loi relatif aux assurances vise à concrétiser une réforme globale du secteur à travers la mise en place d'un cadre juridique unifié et intégré qui garantit la promotion de la gouvernance et du contrôle de ce secteur. Il s'agit également d'adopter de nouveaux types d'assurance et de s'adapter aux nouveaux développements dans ce secteur, notamment en ce qui concerne la numérisation de l'assurance.

En second lieu, le Gouvernement a examiné les progrès réalisés dans la mise en œuvre du projet de silos de stockage des céréales, qui s'inscrit dans le cadre de la concrétisation des instructions du Président de la République concernant le renforcement des capacités nationales en matière de stockage des céréales dans le cadre de la stratégie nationale visant à parvenir à la sécurité alimentaire. Le gouvernement a également examiné le dossier de l'accélération du rythme de la numérisation, notamment dans le secteur des transports. Dans ce sens, le gouvernement a évalué les mesures prises pour améliorer les services de transport fournis aux voya-

geurs, ainsi que les projets en cours pour répondre aux différentes préoccupations soulevées dans ce domaine, y compris le projet d'achèvement du portail électronique du secteur des transports. Le gouvernement a également examiné l'adaptation du cadre réglementaire appliqué aux entreprises en charge de la protection de l'environnement, ainsi qu'un certain nombre de mesures visant à renforcer le cadre réglementaire lié à l'accompagnement et au soutien du processus de financement de l'acquisition de logements collectifs et individuels dans certaines zones du sud et du hauts plateaux.

R E.

LUTTE CONTRE L'ÉVASION FISCALE

Les agents fiscaux appelés à renforcer leur présence sur le terrain

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd a souligné, mardi depuis l'Ecole nationale des Impôts (ENI) de Koléa (Tipasa), l'importance de renforcer le travail de terrain des agents fiscaux pour lutter contre la fraude et l'évasion fiscale et consacrer l'efficacité en matière de recouvrement fiscal. Dans une allocution prononcée lors des journées de formation au profit des chefs des inspections des impôts sur "les modalités d'imposition du revenu global", le ministre des

Finances a insisté sur la nécessité pour les agents fiscaux de sortir des bureaux et d'aller sur le terrain pour lutter contre la fraude et l'évasion fiscale et réaliser l'efficacité du recouvrement fiscal, soulignant le rôle "sensible et stratégique" de l'administration fiscale dans la construction de l'économie nationale. M. Faïd a déclaré que les services fiscaux sont "l'une des structures efficaces de l'Etat" face à de tels phénomènes, appelant les participants à ces journées de forma-

tion à redoubler d'efforts dans l'accomplissement de leurs missions et à renforcer leur présence sur le terrain, afin de lutter contre le marché noir où les opérateurs ne paient pas d'impôts. Le ministre a souligné la "propagation croissante" du phénomène des marchés parallèles dans toutes les régions du pays, le considérant comme une "menace pour l'économie nationale, en raison de ses effets négatifs sur les ressources fiscales publiques", avant d'insister

sur l'impératif de contribuer à l'amélioration du climat des affaires en faveur des investisseurs et de redoubler d'efforts pour élargir l'assiette fiscale. Selon le ministre, l'axe de modernisation des administrations publiques, que les autorités publiques ont intégré dans leurs projets de développement dans l'objectif de fournir un service public répondant aux aspirations des citoyens, doit être accompagné par une "performance efficace" de l'administration fiscale, qui permet à

toutes les catégories de la société de contribuer aux recettes du Trésor public en tant que ressource essentielle parmi les ressources du budget de l'Etat. Il a noté, dans ce sens, que le secteur fiscal connaît de nombreux chantiers, dont la rénovation, la réhabilitation et l'équipement de tous les locaux des services fiscaux à travers le pays, dans le cadre d'une stratégie de réforme globale et de modernisation de tous les services avant le mois de juin prochain.

Chronique Eco

d'Anouar El Andaloussi

«L'économie est une science morale»

L'économiste Indo américain Amartya SEN a publié un petit livre sous ce titre (1999). Il était le premier Nobel d'économie (1998) du Sud. Il a reçu son pour sa contribution à l'économie du bien-être ». Né dans le Bengale et a été professeur dans de prestigieuses universités : Calcutta, Cambridge, New Delhi, London School of Economics, Oxford, et Harvard. Dans cette dernière université, il était professeur de Philosophie et d'Economie. A. Sen est un économiste atypique, il n'était pas classable. Ni tiers-mondiste, ni orthodoxe, ni partisan de l'économie standard. Pourtant sa formation en Inde et à Cambridge était dans le standard des universités anglaises et américaines, caractérisée par une formalisation mathématique poussée. L'influence de Keynes sur lui était très forte d'abord à travers sa directrice de thèse à Cambridge (Joan Robinson) ; ensuite, par ses travaux empiriques sur le rôle de l'Etat. Pourquoi parler de cet économiste dans une chronique d'un quotidien économique ? La raison est simple ; l'analyse économique standard dominante servant de support et de légitimité aux publications académiques et des institutions internationales est devenue ésotérique, abstraite et ne saisit la réalité de

la vie économique qu'à travers des hypothèses générales nourries par des extrapolations statistiques. Sen a été le premier à contester la valeur des agrégats économiques ; le PIB, disait-il, ne mesure ni la richesse d'une Nation, ni le bien être d'un individu. Il a appelé à revoir ce système d'évaluation de l'activité et de la richesse des Nations. Son argument tient au fait que les valeurs éthiques et morales ne sont nulle part prises en considération. Il remet en bonne place les comportements en société et établit deux relations fondamentales : Liberté individuelle et Egalité sociale d'une part et Démocratie et Développement économique d'autre part. Le rôle de l'Etat dans la redistribution de la richesse est central. Son influence en économie du développement s'est traduite par la création de l'IDH par le PNUD en 1990, qui permet d'effectuer des comparaisons internationales en termes de développement. Ce sont là les fondements de toute politique de développement. Un développement pour l'individu et la société et non un développement par l'individu et contre la société et la nature. L'économie est avant tout au service du bien-être de tous (collectif). Tous les phénomènes observés, au-

jourd'hui, comme l'épuisement des ressources naturelles, la dégradation du cadre écologique, la destruction des écosystèmes, la surconsommation des ressources, la pauvreté et les inégalités sociales, sont la conséquence des modèles de croissance, dits de développement économique, désincarnés mis en œuvre au nom de l'efficacité économique. Les profits de cette exploitation de la nature et de l'homme ont bénéficié plus à des élites, alors que le coût des dégradations sont supportés plutôt par les démunis. La mondialisation a accentué cette injustice par l'affaiblissement des Etats et la négation de toute forme de moralisation de la vie politique, économique et sociale. La monnaie est devenue une arme utilisée par les puissants contre leurs adversaires idéologiques ou ne partageant pas leurs intérêts. Le cas des sanctions contre la Russie ou l'Iran sur leurs réserves en dollars en est la preuve. La croissance ne produit pas toujours le développement. Le retour à une économie morale et éthique rétablirait l'humanité dans son essence. Les travaux d'Amartya Sen méritent d'être revisités par les chercheurs et les politiques.